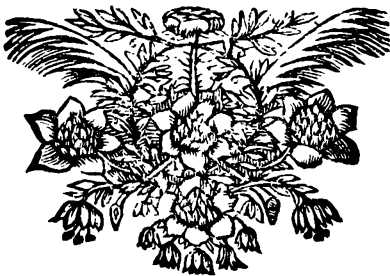


JOURNAL
HELVETIQUE
OU
RECUEIL
DE

*Pièces fugitives de Littérature choisie ; de Poësie ;
de Traits d'Histoire , ancienne & moderne , de
Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nou-
velles de la République des Lettres ; & de di-
verses autres Particularités intéressantes & cu-
rieuses , tant de Suisse , que des Païs Etrangers.*

J U I N 1 7 3 9 .

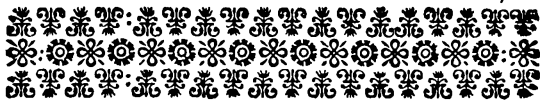


A N E U C H A T E L .
DE L'IMPRIMERIE DES JOURNALISTES.

M D C C X X I X .

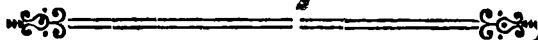
Avec Aprobation.





JOURNAL HELVETIQUE

J U I N 1 7 3 9.



L E T T R E

Aux Editeurs du Journal Helvétique, sur l'Épître à M^{lle}. SOPHIE RENÉE ROQUES.

MESSIEURS,

JE prévois que l'on me fera deux Objections sur l'Épître que j'ai l'honneur de vous envoyer ; la première, c'est de traiter en Vers une Matière qui n'est guères susceptible des Ornaments de la Poésie ; la seconde, c'est d'adresser à une Demoiselle une Pièce remplie de Réflexions abstraites & métaphisiques. On pourroit me faire une troisième Objection plus forte que les deux premières ; c'est d'oser traiter un Sujet si difficile & si important, après les grands Philosophes, qui en ont

examiné toutes les faces, & qui l'ont approfondi avec tant de succès. N'aurois-je pas mieux fait,

* Sans oser parcourir cette vaste Carrière,
De regarder le Champ assis sur la Barrière.

J'aurois sans doute, bien de la témérité, si je prétendois guider les autres dans une route qui est pleine d'écueils & de précipices, & où je ne marche moi même qu'à la lueur que des Génies supérieurs ont sù y répandre. Mais est-il défendu d'essayer ses forces, & de chercher à s'éclairer? En lutant contre des Gens qui ont plus de talens, plus de lumières & plus de vigueur que nous, l'émulation nous excite, on redouble ses efforts, on acquiert de l'expérience, on s'accoutume à penser & à réfléchir, on examine toutes les faces d'un Objet; l'on a quelque fois le bonheur de suivre de près ces Génies courageux & sublimes, dont on contemploit le vol avec surprise & admiration; mais je reviendrai à cette troisième Objection, après avoir répondu aux deux premières, que je vai examiner.

Je crois que la Poésie est propre à traiter les Sujets les plus graves & les plus importants, aussi bien que les plus enjoués & les plus délicats. *Boileau*, *Cornelle*, *Racine*, *Pope* & son excellent Traducteur l'Abé *du Resnel*, nous ont fait voir que la Poésie prête des beautés aux Matières les plus

* *Boileau*.

plus seches & les plus difficiles. L'exposition des Règles de la Versification, les grandes Maximes de la Politique, la sublimité des Dogmes de la Religion, ce que la Philosophie a de plus abstrait & de plus profond; tout cela n'a rien perdu de sa force & de sa clarté entre les mains de nos grands Poètes. Plusieurs Pièces de *Rousseau*, de la *Motte* & de *Voltaire* prouvent encore cette vérité. Si quelques Poètes ont échoüé sur des Sujets qui demandent du raisonnement & de la justesse, c'est la faute de l'Ouvrier & non celle de l'Art. Que lui manque t'il en éfet, pour exprimer avec noblesse & avec énergie de grandes vérités? Seroit ce les expressions? Un Poëte qui a étudié la Langue dans laquelle il écrit, donne aisément les termes & les tours les plus propres pour exprimer ses idées. Si la tyrannie de la Rime & de la Mesure lui arrache de tems en tems des Vers durs, foibles ou profaiques, il se relève bien-tôt; & par la douceur de la cadence, la véhémence de la diction, & la précision des Pensées, il dédomage amplement le Lecteur de quelques legères fautes qui peuvent lui échapper. Aussi les premiers Poètes ont-ils été les premiers Philosophes; ils ont crû que pour gagner l'Esprit & le Cœur, il faloit commencer à gagner l'Oreille. La Raison elle-même a aprouvé un artifice qui étendoit les bornes de son Empire.

Mais il y a des Gens qui ont si peu de goût
&

& d'aménité, qu'ils affectent de mépriser hautement tout ce qui s'appelle élégance, & qui peut flater l'oreille & l'imagination; Gens qui ne vont jamais que terre à terre, & qui répandent du froid & de la tristesse sur les Sujets les plus vifs & les plus rians: Ces Gens là s'imaginent que la tristesse est toujours en opposition avec les Images & les Peintures dont les Muses embellissent le raisonnement, & que l'on ne peut être orné & agréable, sans être faux ou superficiel. Cependant Mr. de Fontenelle a su répandre des fleurs & des graces sur les Matières les plus seches & les plus stériles. L'illustre Mr. de Fenelon, qui a creusé avec succès les Abîmes de la Théologie, a su orner les Matières les plus abstraites; c'est un grand Art que de tourner en Ornaments les Matériaux les plus nécessaires à un Edifice.

Je conviens cependant, qu'il ne faut pas trop donner à la parure; la vérité est belle par elle même, on doit bien se garder de la farder; un Homme de goût évite avec soin le Clinquant & le Colifichet. Dans le choix entre le solide & le brillant ou le fleuri, il n'y a pas à balancer, un bon Esprit préférera toujours ce qui éclaire, & ce qui instruit, à ce qui ne fait qu'amuser l'Esprit & chatouiller l'oreille; mais sommes nous toujours réduits à opter? Ne peut-on pas joindre les graces de la diction, à la justesse & à la solidité des Pensées? Il faut
l'avouer,

l'avouër, la Poësie exige presque nécessairement cette réunion. Ici ce n'est pas assés que le fond soit excellent, si la forme est défectueuse. Une Pièce de Poësie se soutiendra peut-être mieux par la beauté de la Versification, que par celle des Idées : *Aussi celui qui ne sent point du Ciel l'influence secrete, & que son Astre n'a point formé Poëte*, doit-il se borner à la Prose. C'est-là son Élément, & il ne doit point en sortir. *Toute Tête*, dit Moliere, *n'est pas taillée de façon à faire un Philosophe*. On peut dire de même que toute Tête n'est pas façonnée à faire un excellent Poëte. S'il y a peu de *Descartes* & de *Leibnitz*, il y a peu aussi de *Racines* & de *Voltaires*.

Mais nous ne devons pas dédaigner une Science que nous ignorons, ou un Art auquel nous ne sommes pas propres. Rien ne nous oblige à l'étudier ou à l'exercer ; mais tout nous engage à parler avec retenüe, même des genres d'étude, qui nous paroissent les moins importants. * Nous sommes tous égaux étant *Fils d'Apollon*, dit un Poëte. Je respecte un bon Géometre sans l'être, & sans être capable de le devenir. J'estime un Faiseur de Romans, qui ne se sert de la Fiction que pour rendre la
Vertu

* La Répub. des Lettres est un Pais où toutes les Professions sont presque égales, pourvû qu'on s'en aquite avec goût & avec succès. Un bon Poëte peut marcher à côté d'un bon Geometre, MARIVAUX, PREVOT D'EXIL ou LE SAGE peuvent marcher à côté des FLECHIERs ou des BOSSUETS.

Vertu plus aimable, & pour inspirer du goût pour elle. Il n'y a peut-être pas moins de difficulté à connoître le Cœur humain, & à peindre fidèlement les Passions qui l'agitent, qu'à étudier la Nature, & à tacher de deviner les différens ressorts qu'elle emploie pour la construction de ses Ouvrages. Il est sans doute plus mal aisé de se connoître soi même, que de suivre le cours des Planètes. Un Roman qui a pour but de caractériser les Hommes & de corriger nos Mœurs, me paroît un Ouvrage utile & nécessaire; il faut peut-être pour le composer des réflexions plus fines & plus profondes, plus d'art de combiner & de concilier des choses opposées, que pour résoudre un Problème de Géométrie ou pour hazarder une Hypothèse sur l'Union de l'Ame & du Corp. Ainsi il me paroît que Mr *Beguelin*, n'a pas raison de parler avec dédain de l'*Histoire de Striangée & de Zarine*, * & j'avoue que j'ai lu cette petite Histoire avec plaisir; j'y ai trouvé des situations intéressantes, des Caractères soutenus & bien frappés, & de la délicatesse dans le Style: Elle est tirée des Mémoires de l'*Académie des Belles Lettres*, & ce n'est pas une des moindres Pièces de ce judicieux & savant Recueil; mais Mr. *Beguelin*, acoutumé aux Epines de la *Philosophie* la plus abstraite, n'a garde de s'abaisser jusqu'à

* Voici cette Histoire dans le Mercure de Mars 1738. & ce que Mr. BEGUELIN en dit dans le Merc. de Juin p. 521.

jusqu'à cueillir quelques fleurs sur le Parnasse.

Pour moi qui ne me sens pas assés habilé, pour sonder les profondeurs des Ouvrages de Mr. *Wolff*, je laisse volontiers à ceux qui s'en déclarent hautemét les Partisans & les Défenseurs, le soin d'en éclaircir les difficultés & d'en lever les voiles. Je n'aproche qu'en tremblant de ces sortes de Mistères ; je crains toûjours que ceux qui y sont initiés, ne s'écrient en me voiant : *Loin d'ici Profane*. Il semble que Mrs. de *Leibnitz* & *Wolff* aïent affecté de répandre une certaine obscurité majestueuse sur leurs Ecrits. On s'imagine quelquefois les comprendre, mais lors qu'on essaie de lier les diferentes Idées, qu'on a retenües avec peine, on est surpris qu'elles ne puissent pas se concilier ensemble, ou qu'elles choquent d'autres Idées de la vérité desquelles nous ne saurions douter. C'est ce qui fait que l'Illustre Mr. de *Leibnitz* n'a pas un grand nombre de Sectateurs d'une grande réputation. Le fameux Mr. *Le Clerc*, avoue * qu'il ne pouvoit comprendre son Système sur l'Harmonie préétablie. Mr. *Baile* n'a jamais pû le goûter pleinement. Quelque estime & quelque admiration qu'il eut pour l'Auteur de ce Système, qui a reculé, dit il, les bornes de la Philosophie, il n'a pas laissé de le refuter avec beaucoup de solidité. Le Père *Lami*, Bénédictin, le Père *Tournemine*,

S s &

* Voies la Bibliot. Anc. & Moderne, Tome 23. p. 415.

& le célèbre Mr. de *Cromzas*, se sont déclarés hautement contre une Hypothèse qu'ils regardent comme le Tombeau de la Liberté. Voilà bien des Autorités respectables, sans celles que j'ignore ou que je ne cite pas. Il est vrai que Mr. *Jaquelot* & l'illustre Mr. *Bourguet*, dont la vaste Erudition est reconnue, & dont la Doctrine n'est certainement pas suspecte, ont adopté le Système de l'Harmonie pré-établie, comme le plus vraisemblable. Il faut encore convenir que ces Messieurs ont donné à cette Hypothèse tout le jour dont elle est susceptible. J'avoüe, cependant, que l'Hypothèse des Causes occasionnelles me satisfait d'avantage, soit que j'y sois plus acoutumé, & que je n'aie pas assez de pénétration & d'étendue d'Esprit, pour étudier & pour saisir le Système de Mr. de *Leibnitz* qu'on ne sauroit recevoir sans en considérer avec attention toutes les faces, & sans l'embrasser d'une seule vüe; soit qu'effectivement l'Hypothèse de l'Harmonie pré-établie ait des difficultés réelles & indissolubles, dont je sens toute la force & toute l'évidence. On me répondra sans doute que l'Hypothèse des Causes occasionnelles a aussi ses difficultés; j'en conviens, mais peut-être ne sont-elles pas insurmontables. De deux Systèmes qui ont chacun leurs côtés foibles, la raison nous ordonne de choisir le plus vrai-semblable.

Je me range donc sous les Drapeaux de Mr.

Roques

Roques * & je fais gloire d'être son Disciple. Sa manière de disputer claire & polie à gagné mon suffrage, & je prens la liberté d'adresser à M^{de}lle. sa Fille un hommage qu'il auroit été naturel d'adresser au Père; mais la Conquête qu'il a faite, n'est pas assez considérable pour mériter son attention. J'espère que M^{lle}. sa Fille, qui est si digne de lui, & qui cultive les Muses avec tant de succès, lira avec quelque indulgence des Vers où je ne fais qu'exposer les idées que les Lettres de Mr. *Roques* m'ont fournies, ou qu'elles ont fait naître. C'est un foible Ruiffeau qui remonte, en quelque manière à sa source; trop heureux si dans le trajet il n'a rien perdu de sa pureté.

Je trouve que les Hommes ne sont guères équitables, lorsqu'ils semblent craindre de partager avec le beau Sexe la gloire des Sciences & des belles Lettres. Quand on examine les choses philosophiquement, & sans mettre aucun poids dans la balance, on trouve que nous n'avons guères au-dessus des Dames qu'une Education plus savante ou plus raisonnée. Qu'on donne si l'on veut aux Hommes plus de

S : 2

forcé

* Il a soutenu avec beaucoup de justesse & d'énergie le Système des Causes occasionelles contre l'illustre Monsieur BOURGUET, qui défendoit avec vigueur le Système de l'Harmonie préétablie. Cette Dispute entre ces deux Savans Philosophes, est le Modèle d'une Dispute polie & judicieuse : Exemple rare, même parmi les Philosophes, qui sont dans la Dispute aussi pointilleux & aussi foibles que les autres Hommes.

force & plus de vigueur dans l'Esprit, plus de goût & de pénétration pour les Sciences abstraites, plus de profondeur de Genie; on ne sauroit refuser aux Dames la délicatesse des pensées, & la finesse de l'expression; un sentiment plus vif & plus délicat, une imagination ornée de graces, une maniere simple, naturelle, mais agréable, qui nous attache & qui nous saisit, qu'on admire, mais qu'on ne sauroit atraper. Ces graces naïves & touchantes, ce je ne sai quoi qui nous plait si fort & qui va au Cœur; tout cela ne vaut il pas ces savantes spéculations, dont nôtre Amour propre fait un Trophée, mais dont la plûpart sont creuses & stériles. Ces spéculations même dont se pare nôtre vanité, les Dames en sont-elles incapables? Ce n'est pas ici le lieu de faire l'énumération de toutes les Femmes qui se sont distinguées dans les Sciences. Pour me réduire à mon sujet, je ne veux citer que la feuë Reine d'Angleterre, qui fut un des premiers Disciples de l'illustre Leibnitz. Quel Eleve que cette Princesse! On ne fait si le Disciple fait plus d'honneur au Maître, que le Maître au Disciple. Elle concevoit tout le plan & toute l'étendue d'un Système subtil & compliqué, qui exige pour le bien comprendre & beaucoup de pénétration & beaucoup de goût pour les Matières les plus abstraites. Cette Princesse fit passer à Mr. de Leibnitz les difficultés du célèbre Clarke, & se char-

gea

gea de lui communiquer les Réponses : Elle devint ainsi , en quelque manière , le Juge & l'Arbitre de ces deux Illustres Rivaux. On voit par-là que l'Esprit & le savoir sont de tous les Sexes , aussi bien que de toutes les Conditions , & que je n'ai pas tort d'adresser à la Fille d'un grand Philosophe une Pièce en Vers , qui traite ce que la Métaphisique a peut-être de plus important & de plus délicat.

Mais cette Matière se laisse-t'elle manier avec facilité , & n'a t'elle point des profondeurs que l'on ne sauroit pénétrer ? Personne n'a mieux senti que moi la difficulté , où si l'on veut la témérité de mon entreprise. Ce sujet n'est guères susceptible des ornemens de la Poésie , ni de ces Images vives & riantes qui en font la beauté ; l'expression la plus propre à la Pensée qu'on veut exprimer , n'est pas toujours celle qui est la plus convenable à la Mesure & à la Rime ; on est souvent réduit à sacrifier la cadence & l'harmonie à la clarté & à la précision : Il est certain que dans la Langue Françoisé il y a très peu de mots sinonimes. Le terme propre est quelquefois unique : Quelque dur qu'il soit en Poésie , on est contraint de l'employer faute de mieux. Mais la plus grande difficulté est tirée du Sujet même : Comment pourrions-nous bien connoitre quel est le véritable Système de l'union de l'Ame & du Corps , si nous ne connoissons bien , ni nôtre Corps , ni nôtre Ame ?

Le

Le Père *Mallebranche*, qui avoit si fort médité sur la nature & les propriétés de l'un & de l'autre, croioit que nous ne pouvions être assurés de l'existence & de la réalité du Corps, que par la Révélation. A l'égard de l'Ame, nous ne la connoissons guères que par sentimens : Les Cartésiens sont persuadés qu'il n'appartient qu'à elle seule de penser & de réfléchir, & que cette faculté la distingue parfaitement du Corps. Cependant Mr. *Locke*, dont l'Esprit étoit si juste & si pénétrant, croit que nous ne connoissons pas encore toutes les propriétés de la Matière, & que peut être n'est-elle pas incapable de penser. Combien d'Enigmes n'y a-t'il pas encore sur la nature de l'Ame? Connoissons-nous bien toutes ses facultés & toute leur étendue? Savons-nous où est son siège, & le fait-elle elle-même? Réside-t'elle dans la Glande pinéale, comme le pensoit *Descartes*, ou dans le Corps caseux, comme le veut *Lancisi*, ou dans la Substance médullaire, comme l'ont crû quelques Anatomistes. Que d'obscurités sur le Mécanisme du Corps humain, & sur les fonctions de chaque partie! Ces connoissances seroient cependant très nécessaires, pour nous conduire au vrai Système de l'Union de l'Ame & du Corps. Les plus grands Philosophes ne se sont-ils pas partagés sur la nature & la forme de cette union? Chacun d'eux fait des objections presque triomphantes sur le Système qu'il refuse d'adopter, &

a beaucoup de peine à parer les coups que l'on porte à son Hypothèse favorite. C'est ce qui fait que plusieurs Personnes désespèrent quasi que nous puissions savoir quelque chose de certain & d'évident sur cette matière. Toutes les différentes opinions qu'on a exposées sur ce sujet touchent à la Liberté & à la Préséance Divine. L'on a beaucoup de peine à concilier ces deux choses, qui sont extrêmement délicates. Si l'Âme n'a pas le pouvoir de se modifier elle-même, si Dieu seul produit nos idées & nos sentimens, s'il fait tout en nous & qu'il ait prévu nos Crimes, comme nos bonnes Actions, que devient la liberté? Sommes-nous coupables, & méritons nous d'être punis? L'Homme sera alors un Être purement passif, incapable de Vice & de Vertu. Une telle Hypothèse ne donne-t-elle aucune atteinte à la Sagesse & à la Bonté de l'Être suprême? Il a prévu le Mal moral; il pouvoit l'empêcher: D'où vient ne l'a-t'il pas fait? Et d'où vient le puniroit-il? Mr. Baile a peut être trop poussé ces difficultés, mais elles se présentent d'elles-mêmes, & il est difficile de les écarter.

Le Système de Mr. de Leibnitz n'est certainement pas à l'abri de ces sortes d'objections. Le Mal moral entre, selon lui, dans le plan le plus parfait, aussi bien que le Mal physique. Dieu a été déterminé *invinciblement* à suivre ce Plan. Donc le Mal moral est nécessaire. Que devient,

nent , alors , les exhortations des Prédicateurs , les promesses , les menaces , & les Loix mêmes ; tout cela ne fera qu'une espèce de Comédie , qui n'aura pour but que d'amuser & de tromper les Spectateurs.

Aussi quelques Personnes ont-elles crû que *Mr. de Leibnitz* * lui-même , n'a jamais été pleinement convaincu de la vérité de son Système ; mais dans la persuasion ou il étoit qu'il n'y en avoit aucun qui fut d'une parfaite évidence , ** il a hasardé celui de l'Harmonie pré établie , qui pouvoit lui donner la réputation d'Inventeur & de Chef de Secte ; réputation flatueuse , même pour un Philosophe. La manière dont il s'exprime sur cette Hypothèse , dans l'Histoire des Ouvrages des Savans , Juillet 1698. page 337. me persuade qu'il sentoit lui-même à combien de fortes difficultés cette Hypothèse étoit exposée.

* *Mr. de Leibnitz* a peut-être considéré son Hypothèse de l'Harmonie pré-établie , comme une Hypothèse ingénieuse & seulement vraisemblable. C'est ainsi que *Descartes* a crû que les Bêtes n'étoient que de simples Automates , & que *Mr. Tournefort* , cet Oracle de la Botanique , a pensé que les Pierres & même les Minéraux étoient produits par un Germe , & vétoient comme les Plantes. Les Philosophes font quelquefois des Romains aussi bien que les beaux Esprits.

** *Mr. DE LEIBNITZ* n'est pas le seul Savant qui ait peut-être peulé de cette manière. Plusieurs Pères de l'Eglise ont crû que cette Union étoit incompréhensible & inexplicable : ils la regardoient comme une espèce de prodige. Voici ce que dit sur ce sujet *GRE'GOIRE DE NISSE* : *Mentis Corporisque nexus & societas rationem quandam conjunctionis habet , quæ explanari discendo & intelligi cogitando non potest.*

fée. Il compare l'Union qui est entre l'Ame & le Corps, à celle qui est entre deux Pendules qui s'accordent parfaitement : *Il y a, dit-il, en chaque Substance des traces de tout ce qui lui est arrivé, & de tout ce qui lui arrivera ; l'état présent de chaque Substance, est une suite naturelle de son état précédent.* A-t'il tort de conclure de ce principe, que l'Ame est un Automate immatériel des plus justes ? Effectivement, si toutes les idées & tous les sentimens qu'elle peut avoir à l'occasion du Corps, auquel elle est unie, sont déjà déterminés par l'Être suprême, en conséquence des mouvemens de ce même Corps ; l'Ame n'est qu'un simple Automate ; une Machine impuissante, qui ne fait que se prêter à une impulsion étrangère. En vérité je ne sai si c'est là le Système le plus parfait que l'Être suprême ait été forcé, en quelque manière, de suivre. Je sai que l'on réplique, que le Mal Moral, qui entre, selon Mr. De Leibnitz, dans le Système le plus parfait, suppose la Liberté, & qu'ainsi ce Système ne la ruine pas. Mais qui ne voit que cette Liberté n'est qu'apparente, & illusoire ; car s'il y a en chaque Substance des traces de tout ce qui lui est arrivé & de tout ce qui lui arrivera ; l'Ame est purement passive ; elle n'a pas plus le pouvoir de sortir des Vestiges qui lui ont été tracés, que la Matière ne l'a de sortir des Règles que le Créateur lui a imposées. En un mot, ou ces traces sont réelles & perma-

entes, ou elles ne le sont pas : Si elles le sont il n'y a plus de liberté ; cela est incontestable : Et si elles ne sont ni réelles, ni permanentes, le Système de Mr. de Leibnitz, ne sauroit se soutenir & il s'éroule par lui-même.

Il est surprenant que cette Hypothèse qui me paroît tout à fait contraire au sentiment que nous avons de nôtre propre liberté, & à la sagesse de l'Être suprême, qui n'a permis le Mal Moral, que parce qu'il en résultoit un plus grand bien, savoir la Liberté de l'Homme ; il est surprenant, *dis je*, que cette Hypothèse toute défectueuse qu'elle est, ait pû éblouir de bons Écrivains, comme les *Gravesande*, les *Wolff*, les *Pope*, les *Bourguet* & quelques autres Grands Philosophes ; mais, oseroit-on le dire, les Vérités les plus évidentes, ne sont pas celles qui sont les mieux reçues parmi les Hommes ; la facilité qu'on a à les comprendre leur fait tort : On s'imagine que ce qui se présente naturellement ne mérite presque pas nôtre attention. Il faut du sombre & du merveilleux pour exciter nôtre curiosité ; nous atachons en quelque manière de la gloire à percer au travers des Nuages les plus obscurs. Je suis avec estime &c.





E P I T R E

*A Madelle. SOPHIE RENE'E ROQUES, sur les
trois Hypothèses de l'Union de l'Âme & du Corps.*

TOI que les Muses ont ornée
De leurs dons les plus précieux,
Toi qui dès le Berceau, sur le Pinde amenée,
Parle si bien le Langage des Dieux;
Appren moi charmante SOPHIE,
L'art heureux de faire des Vers,
Et de joindre un grand sens à leur douce harmonie.
Mon Âme à tes acords attentive, atendrie,
Sent tous les Mouvemens divers
Qu'exprime si bien ton Génie;
Tout plait, tout nous ravit, dans tes Savans Concerts.
Quand ton Luth, de la Paix, nous dépeignoit les charmes,*
Ma Main brisa soudain les Armes
Que Bellone avoit apporté:
Tu rens le calme à mon Cœur révolté:
Et fuisant le bruit, les alarmes,
Sur le bord des Ruiffeaux, à l'ombre des Forêts,
Je trouve le plus doux asile.
Mille petits Oiseaux sous ces ombrages frais
Célèbrent les beautés d'un séjour si tranquille.
C'est là que de l'erreur redoutant le poison,
Sur l'Homme & ses devoirs je m'applique à m'instruire.
J'évite les Objets qui sûrent me séduire,

T t 2

Qui

* Voyez, dans le Mercure Suisse du Mois d'Août, page
121. une belle Ode de Mademoiselle ROQUES.

518 JOURNAL HELVÉTIQUE

Qui captivoient mes sens & troubloient ma Raïson.
Suivons sans balancer ce Guide salutaire ;
Dans la nuit de l'erreur son flambeau nous éclaire :
De solides beautés elle orne nos Ecrits ,
Et d'elle les beaux Arts empruntent tout leur prix.

Loin Divinités chimeriques ,

Vous à qui des erreurs antiques

Ont dressé folement de superbes Autels ;

Oublions à jamais ces Cultes fanatiques

Qui déshonoroient les Mortels.

Un Esprit délicat , éclairé , raisonable

Pour plaire a-t'il besoin du secours de la Fable ?

Les objets qu'elle peint , ne sont que vanité ,

Mais la Vérité plait par sa propre beauté.

Libre de préjugés je cherche l'évidence ,

Je cherche à démêler , par quels secrets ressorts ,

Mon Ame est unie à mon Corps ;

Une mutuelle Influence

En produit-elle les acords ?

Mais comment concevoir qu'une brute Matière ,

Pesante , insensible , grossière ,

Puisse agir sur l'Entendement ?

Je ne connois le Corps que par son mouvement ,

Par son repos , sa couleur , sa figure ;

C'est un Etre étendu qu'on divise aisément.

Toute autre qualité fausse , incertaine , obscure ,

S'offre à mes yeux , moins clairement ;

Mais nôtre Ame aperçoit , forme un raisonnement ,

Compare des Objets la grandeur , la structure ,

Et portant ses regards sur toute la Nature ,

En observe le cours , l'ordre & l'arrangement.

Comment des Corps sans sentiment

Feroient-ils naître nos Pensées ?

Comment produiroient-ils ces diverses Idées

Sur lesquelles l'Esprit porte son jugement ?

Ma Raison ne sauroit approuver un système

Dont l'erreur est le fondement ;

Et qui se détruit par lui-même.

Dois-je mieux écouter le célèbre LEIBNITZ ;

Qui veut que les Corps , les Esprits ,

Malgré leur distance , s'unissent ,

Et que de concert ils agissent ?

Que d'objets ignorés , ici nous sont offerts !

Etonnante Union , merveilleuse Harmonie ,

Par le Créateur établie ,

Quand sa voix du Néant tirant cet Univers

A tous les Animaux donna l'Être & la Vie.

Mais ces accords subtils , à mes yeux sont couverts.

Où dans ce parfait équilibre

Je ne vois que nécessité ,

Si par son Créateur tout Homme est limité ,

Et si tout ce qu'il fait d'avance est arrêté ,

Comment pourroit-il être libre ?

Dans ce système si vanté ,

Je n'aperçois que mécanisme ,

Et qu'un aveugle fatalisme.

Comme un foible Instrument par l'Art est monté ,

L'Homme ne seroit plus qu'une simple Machine ,

Dont une Puissance Divine ,

Feroit mouvoir tous les ressorts ,

Et dirigerait les accords :

Le Mal Moral , le Mal Physique ,

Effet d'un rapport mécanique

Se trouvent ainsi confondus ;

La même Cause les explique.

Le barbare Néron , le Vertueux Titus ,

Seront également sans Crimes , ni Vertus.

Ainsi Catilina pouvoit sans être impie ,

Trahir tous ses Sermens , mettre en feu sa Patrie &c.

Il pouvoit , s'égalant aux plus grands Criminels ,
Fouler aux pieds ses Dieux jusques sur leurs Autels ;

Déterminés par l'Harmonie ,
L'Esprit , le Savoir , le Génie ,
Ne feront qu'un Être idéal ,
Tout ne fera que machinal :

Je ne puis recevoir une telle Doctrine.

Je n'ai qu'à le vouloir , je pense , j'examine ;

Je puis faire le bien , je puis faire le mal ,

Ma main peut présenter de l'Encens à Bahal ,

Ou l'offrir à celui dont la Bonté Divine

A ce vaste Univers a donné l'Origine.

Il est vrai que souvent la fole Volupté ,

Des fragiles Mortels séduit la Volonté ;

Que souvent la Raison à l'Erreur asservie ,

Ne peut des passions reprimer la folie.

Mais si brisant les fers de ce joug odieux ,

L'Homme sur ses devoirs a sans cesse les yeux ,

S'il chérit la Vertu , s'il abhorre le Crime ,

Il jouit constamment d'un bonheur légitime.

Ainsi lors que les Vents ont soulevé les flots ,

Quand la Mer en courroux , glace les Matelots ,

Si le Pilote aâif lute contre l'orage ,

Malgré l'effort des Vents , il aborde au rivage.

Par l'attrait des plaisirs l'Homme déterminé

A suivre son penchant n'est que trop entraîné.

Mais Dieu , des passions réprime les amorces ,

Et pour les repousser , il lui crête des forces ;

Quand nous croïous agir , il fait agir en nous ;

Des plus cruels Tirans , la main suspend les coups ;

Rarement permet-il qu'un aveugle caprice ,

Du bonheur général renverse l'édifice.

De nôtre liberté . Dieu dirige l'emploi ;

Et sans nous captiver , il nous donne la Loi.

Où ?

Oui ! de l'humble Vertu , ce Protecteur suprême ,
 Lui fait des Défenseurs , de ses Ennemis même.
 Ainsi lors que St. Paul , Esclave de l'erreur ,
 Va contre les Chrétiens exercer sa fureur ,
 Dieu l'arrête au milieu d'une injuste carrière ;
 A ses yeux obscurcis , il montre la lumière ;
 Dès lors , de ses erreurs triomphant sans effort ,
 Il brave le mépris , les tourmens & la Mort ,
 Il renonce à jamais à des Cultes frivoles.
 Et des Dieux des Gentils , il brise les Idoles.
 Qui peut de l'Eternel limiter le pouvoir ?
 Pour nous aneantir il n'a qu'à le vouloir.
 De nôtre Ame lui seul forma & connoit l'essence ,
 Il veut qu'à nos devoirs bornant nôtre science ,
 Nous respections les Saints Décrets ,
 Sans vouloir sonder les secrets
 Qu'il cache sagement à nôtre connoissance.
 Qui pourroit calculer tous ces Globes divers
 Dont l'amas surprenant compose l'Univers ?
 Dans l'Abîme des Cieux qui peut porter la vûe ,
 Et de l'immensité mesurer l'étendue ?
 Qui pourra décider comment , & par quels nœuds ,
 Nos Corps & nos Esprits peuvent s'unir entre eux ?
 Qui pourra dissiper les Ombres , les Nuages ,
 Que la Divinité répand sur ses Ouvrages ?
 Un Système aparent que l'étude produit ,
 Par un plus aparent très souvent se détruit.
 Mais , quoi , toujours le vrai reste-t'il dans l'abîme ?
 Se plaindre à le chercher seroit ce donc un Crime ?
 Ne pourrons nous de Dieu respectant les desseins ,
 Et de l'Ame & du Corps , connoitre les liens ?
 Ne pourrons - nous sortir d'une ignorance extrême
 Et serons - nous toujours une Enigme à nous - même ?

522 JOURNAL HELVÉTIQUE

Osons , sans nous lasser par les difficultés ,
Chercher , loin de l'erreur , de sublimes clartés.

Soumis à des Loix mutuelles ,
Dont l'Être suprême est l'Auteur ,

Nôtre Ame & nôtre Corps , causes simples , formelles
Agissent sous ses yeux , il en est le Moteur.

Ne croiés pas pourtant qu'une invisible chaîne ,
Courbant la volonté , la subjugue & l'entraîne ;

Quel gré , Dieu sauroit il d'un hommage forcé
Et d'un encens abject qu'il auroit arraché ?

Auteur de nos forfaits , blameroit il nos vices ?
Puniroit-il en nous ses propres injustices ?

Gardons nous d'imputer à l'Être tout parfait.

Ce qui de nos Erreurs est l'Ouvrage ou l'effet.

L'Homme pour être heureux , cherchant le bien suprême

Prend l'ombre du bonheur pour le bonheur lui-même.

En cela que peut-il condamner que son choix ?

De l'Être Tout-Puissant ignore-t'il les Loix ?

Dieu n'exerce sur nous aucune tyrannie :

Nôtre Esprit aperçoit , juge , se modifie ,

Et produit dans le Corps ces divers mouvemens ,

Que font naître nos sentimens.

Sources de plaisirs , de tristesses ,

Sources de haine ou d'amour ,

Que l'Ame ressent tour à tour ,

Pour ce qui lui plait , ou la blesse.

Malgré cette Union qu'on ne peut contester ;

Du Corps & de l'Esprit , les penchans se divisent.

Ces deux Amans se contredisent

Mais ils ne doivent se quitter ,

Que lors que les Cieux l'autorisent.

Alors dévoré par le tems ,

Le Corps s'apellantit , se dérange , & se mine ;

Bien-tôt cette frêle Machine,

Est le jouët des Elémens.

Mais l'Ame remontant à sa noble Origine,

Prend son vol jusques dans les Cieux ;

De toutes les Vertus azile glorieux ;

A l'Etre tout parfait, elle rend ses hommages,

Et de ses merveilleux Ouvrages,

Contemplant la diversité,

L'ordre le nombre, les usages,

Elle aime à célébrer l'auguste Vérité,

Qu'elle découvre sans Nuages,

Et qui fait sa félicité.

Ha ! puisse ce bonheur promis à l'innocence

Rendre les Hommes vertueux !

Richesses, Dignités, Titres, Gloire, Puissance,

Des Travaux des Mondains, frivole récompense,

Vous ne sauriez nous rendre heureux !

Un Cœur fidèle & généreux

Ne trouve qu'en Dieu seul, dans sa Grandeur immense

Un objet digne de ses Vœux.

Genève le 24. Mai

1739.

J. B. TOLLOT.



LE VER-LUISANT ET LE VERMISSEAU.

F A B L E.

De Mr. *Pesselier*, Auteur de la Comédie de
l'Ecole du Temps.

DANS un épais Buisson, pendant une nuit sombre,
Un Vermisseau gîtoit auprès d'un Ver-luisant,
Qui tout fier d'un éclat qu'il ne devoit qu'à l'ombre,
Faisoit le petit suffisant.

Un Reptile inconnu près d'un Ver de ma sorte
Ose venir loger ! Je le trouve plaisant.

Allons, mon Ami, que l'on sorte :
Ce qui fut dit d'un air, & d'un ton imposant ;
Hé tout doux, Compagnon, l'éclat qui te décore
Tu le dois à l'obscurité,

Répond le Vermisseau ; redoute la clarté,
Va mon cher, je t'atens au retour de l'Aurore,
Pour juger de ta qualité.

Que de gens, au Siècle où nous sommes,
Brillent à peu de frais, dans un sombre séjour,
Qui seroient confondus parmi les autres Hommes,
S'ils osoient paroître au grand jour,

LETTRE



L E T T R E

De Mr. DE VOLTAIRE à Mr. l'Abbé
DU BOS.

IL y a long tems, MONSIEUR, que je vous suis ataché par la plus forte estime ; je vais l'être par la reconnoissance. Je ne vous répéterai point ici que vos Livres doivent être le *Bréviaire* des Gens de Lettres, que vous êtes l'Ecrivain le plus utile & le plus judicieux que je connoisse. Je suis si charmé de voir que vous êtes le plus obligeant, que je suis tout ocupé de cette dernière idée.

Il y a long-tems que j'ai assemblé quelques Matériaux pour faire l'Histoire du Siécle de LOUIS XIV. Ce n'est point simplement la vie de ce Prince que j'écris ; ce ne sont point les *Annales* de son Règne ; c'est plutôt l'*Histoire de l'Esprit humain*, puisé dans le Siécle le plus glorieux à l'Esprit humain.

Cet Ouvrage est divisé en Chapitres. Il y en a environ vingt destinés à l'Histoire Générale. Ce sont vingt Tableaux des grands Evénemens du tems. Les principaux Personages sont sur le devant de la Toile. La foule est

V u 2 dans

dans l'enfoncement. Malheur au détail; la Postérité les néglige tous; c'est une vermine qui tue les grands Ouvrages. Ce qui caractérise le Siècle, ce qui a causé des Révolutions, ce qui sera important dans cent Années, c'est ce que je veux écrire aujourd'hui.

Il y a un Chapitre pour la Vie privée de LOUIS XIV. Deux pour les grands changemens faits dans la Police du Roïaume, dans le Commerce, dans les Finances; deux pour le Gouvernement Eclésiastique, dans lequel la *Révocation de l'Edit de Nantes*, & l'affaire de la *Régale* sont comprises; cinq ou six pour l'*Histoire des Arts*, à comencer par *Descartes*, & à finir par *Rameau*.

Je n'ai d'autres Mémoires, pour l'Histoire Générale qu'environ deux cent Volumes imprimés, que tout le Monde conoit. Il ne s'agit que de former un Corps proportionné de tous ces membres épars, & de peindre avec des couleurs vraies, mais d'un trait, ce que *Larrei*, *Limiers*, *Lamberti* *Roussel* falsifient & délaient dans des Volumes.

J'ai pour la vie privée de LOUIS XIV. les *Mémoires* de Mr. *Dangeau* en quarante Volumes, dont j'ai extrait quarante Pages. J'ai ce que j'ai entendu dire à de vieux Courtisans, Valets, grands Seigneurs, & autres. Je rapporte les faits dans lesquels ils s'accordent; j'abandonne le reste aux Conversations d'*Anecdotes*. J'ai

J'ai un Extrait de la fameuse Lettre du Roi au sujet de Mr. de *Barbezieux*, dont il marque tous les défauts, auquel il pardone en faveur des services du Père; ce qui caractérise Louis XIV. bien mieux que les flateries de *Peliffon*.

Je suis assez instruit de l'Avanture de l'*Homme au Masque de Fer*, mort à la Bastille. J'ai parlé à des Gens qui l'ont servi.

Il y a une espèce de *Mémorial*, écrit de la main de Louis XIV. qui doit être dans le Cabinet de Louis XV. Mr. *Hardion* le conoit sans doute; mais je n'ose en demander communication.

Sur les Affaires de l'Eglise, j'ai tout le fatras des injures de parti, & je tacherai d'extraire une Once de Miel de l'Absinte des *Jurieu*, des *Quenel*, des *Douins* &c. Pour le dedans du Roiaume, j'examine les *Mémoires des Intendants*, & les bons Livres qu'on a sur cette Matière. Mr. l'Abé de *St. Pierre* a fait un *Journal Politique* de Louis XIV. que je voudrois bien qu'il me confiât. Je ne sai s'il fera cet Acte de *bienfaisance pour gagner le Paradis*.

A l'égard des *Arts & des Sciences*, il n'est question, je crois, que de tracer la marche de l'Esprit humain, en *Philosophie*, en *Eloquence*, en *Poësie*, en *Critique*; de marquer les progrès de la *Peinture*, de la *Sculpture*, de la *Musique*, de l'*Orfèverie*, des *Manufactures* de *Tapissierie*, de *Glaces*, des *Draps d'Etofe d'Or*, & de l'*Horlogerie*.

gerie. Je ne veux que peindre , chemin faisant , ces Génies qui ont excellé dans ces parties. Dieu me préserve d'emploier 300. Pages à l'Histoire de *Gassendi*. La Vie est trop courte , le tems trop précieux pour dire des choses inutiles.

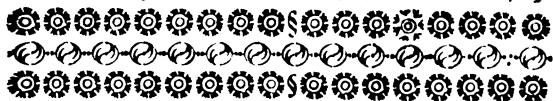
En un mot , MONSIEUR , vous voies mon Plan mieux que je ne pourrois vous le dessiner. Je ne me presse point d'élever mon Bâtiment. *Prodent opera interrupta minæque Murorum ingentes.* Si vous daignés me conduire , je pourrai dire , *Æquataque Machina Cælo.* Voies ce que vous pouvés faire pour moi , pour la vérité , pour un Siècle qui vous compte parmi ses Ornemens ! A qui daignerés vous communiquer vos lumières , si ce n'est à un Homme qui aime sa Patrie & la Vérité , & qui ne cherche à écrire ni en Flateur , ni en Panégiriste , ni en Gazetier , mais en Philosophe ? Celui qui a si bien débrouillé le Cahos de l'Origine des François m'aidera sans doute à répandre la lumière sur les plus beaux jours de la France. Songez , MONSIEUR , que vous rendés service à vôtre Disciple & à vôtre Admirateur. Je ferai toute ma vie avec autant de reconnoissance que d'estime.

MONSIEUR,

A Coury &c.

Vôtre très-humble &c.

HISTOIRE



H I S T O I R E

Du second Roïaume de Bourgogne , du Comté de Bourgogne &c. sous les Rois Carlovingiens , contenue dans le II. Tome de Mr. le Professeur DUNOD de Besançon.

A Près avoir trouvé , le Mois dernier , * les Héros dans la Magistrature & dans le Cabinet, cherchons-les sur les Trônes. La tâche, ce semble , est aisée ; c'est-là naturellement & nécessairement où ils doivent être. On a fini l'Histoire du premier Roïaume de *Bourgogne* ** par *Clotaire I.* le plus jeune des Fils de *Clovis* & de *Ste Clotide*. Ce Prince reunit tous les États de la Monarchie Françoisè. Trois de ses Fils moururent avant lui , & quatre lui succédèrent. Ils firent autant de parts de la Monarchie & les tirèrent au fort. Le Roïaume de *Paris* échut à *Charibert* ; celui de *Bourgogne* à *Gontran* ; celui d'*Austrasie* , dont *Reims* & *Metz* étoient les Capitales , à *Sigebert* ; & celui de *Soissons* à *Chilperic*. Le Roïaume d'*Orleans* fut confondu dans ce partage : *Charibert* en eut la
 Tom-

* Journal de Mai P. 477.

** Mars P. 270.

Touraine; *Sigebert l'Albigeois*; & le reste avec la Capitale apartint à *Gontran*. Il fixa sa résidence à *Châlon sur Sône*, parce qu'elle étoit bien située & plus à portée qu'*Orleans* de toutes les parties de son État, qui fut apellé *Royaume de Bourgogne*.

Gontran, commença à régner en 561. Il déposa le Patrice *Agricole*, & donna cette importante Charge à *Celse*. Le titre de *Patrice*, étoit celui de la plus haute Dignité des Empires d'Orient & d'Occident. On la donna ensuite aux Seigneurs nommés pour gouverner les Provinces de ce Royaume, voisines d'*Italie*. On le divisa en *Bourgogne Transjurane* & *Cisjurane*. Celle ci contenoit. la *Provence*, le *Viennois* & la *Savoie*; & l'autre, les Provinces des *Alpes Grèques* & *Penines*, & celle des *Séquanais*, avec la partie de l'*Helvétie*, qui est entre le *Rhône*, le *Mont-Jura* & la Rivière de *Ruff*: On apelloit cette dernière partie *la petite Bourgogne*. L'autre partie de l'*Helvétie*, qui est entre le *Ruff* & le *Rhin*, étoit occupée par les *Allemands* & dépendoit du Royaume d'*Austrasie*. Il faut observer que c'est celle ci qui a retenu le nom d'*Helvétie* sous l'Empire Romain, dans le tems que l'autre avoit été unie à la Province *Séquanoise* & soumise à la Ville de *Besançon*, Métropole de cette Province.

Agricole & *Celse*, furent Patrices des *Bourgognes Transjuranes* & *Cisjuranes* l'un après l'autre.

Pautre. Le reste du Roïaume qui portoit le nom de *Basse Bourgogne*, fut gouverné par des Ducs.

Charibert mourut sans Enfans, en 564 Ses Frères partagèrent son Roïaume; mais ils laisserent en communion la Ville de *Paris*, avec promesse qu'aucun n'y entreroit sans le consentement de l'autre. *Gontran* fut le seul qui tint parole. Il eut pour sa part du Roïaume de *Paris*, *Melun*, *Xaintes*, *Agen*, *Périgueux*, avec la moitié de quelques autres Villes, du nombre desquelles étoit *Marseille*. Cette communion causa des Guerres entre lui & ses Frères. Le Roïaume de *Paris* fut éteint. Il ne resta plus que les Roïaumes de *Bourgogne* d'*Austrasie* ou *France Orientale*, & de *Neustrie*, ou *France Occidentale*: Celle-ci s'étendoit entre la *Meuse* & la *Loire*; cella là comprenoit les Pais entre la *Meuse*, le *Rhin* & au de-là du *Rhin*. Le Roïaume de *Bourgogne* renfermoit tout le reste de cette Monarchie.

On a fait voir dans les Extraits précédens, que les Habitans du *Comté de Bourgogne* avoient formé, sous le nom des *Séquanois*, l'une des principales Républiques des *Gaules*; qu'elle fut soumise à l'Empire Romain; qu'après sa décadence leur Pais fut confondu dans le Roïaume de *Bourgogne* & quelques fois dans ceux d'*Austrasie* & de *Neustrie*; de sorte qu cette Province n'a commencé que dans le X^{me} Siècle, d'avoir des Comtes héréditaires & Vas-

faux des Rois de *Bourgogne*. Ces Comtes acquirent l'indépendance dans la suite. Au défaut d'Enfans Mâles, les Filles aînées portèrent cette Province dans la Maison de *Suabe*, de *Méranie*, de *France* & d'*Autriche*.

Ces changemens sont cause qu'on ne peut pas faire une Histoire suivie du Comté de *Bourgogne*, sans y mêler celle des Monarchies dont il a fait partie. C'est pourquoi Mr. *Dunod* s'est déterminé, ainsi qu'il le dit dans sa Préface, à inserer dans son Ouvrage, la suite des Souverains de la *Franche-Comté*, avec un Abrégé de leur Vie, pour instruire ses Compatriotes des faits principaux, qui peuvent les intéresser. On ne s'attachera ici qu'à ces Evénemens remarquables des Rois de *Bourgogne*. L'Histoire générale quoi qu'abrégée des autres Princes, qui s'y trouve mêlée & dont on pourroit parler, incidemment, nous meneroit trop loin.

Il faut donc reprendre l'Histoire de *Gontran*. Les *Lombards*, Gots d'Origine, entrés en *Italie* en 568. où ils fondèrent un Roiaume qui a duré jusques à *Charlemagne*, pénétrèrent dans la *Bourgogne Transjurane*. Le Patrice *Aimé*, Successeur du Patrice *Celse*, marcha à leur rencontre, en 572. mais il fut défait & tué. Les *Lombards* se retirèrent, après avoir ravagé le *Dauphiné* & la *Savoie*. L'Année suivante, ils rentrèrent dans le *Dauphiné*; mais le Patrice *Montmol*, les batit & fit prisonniers ceux qui restèrent de la défaite. En

En 576. les *Saxons*, Sujets du Roi *Sigebert*, que les *Lombards* avoient emmenés avec eux en *Italie*, entrèrent dans ce Roiaume, mais *Mommol* les força à repasser les Monts : Les *Lombards* les suivoient de près, comandés par trois Ducs. Ils assiégerent *Grenoble* & *Valence* ; mais le même *Mommol*, le plus hardi & le plus habile Capitaine de son tems, les batit par tout, & prit sur eux *Suze* & la *Valdaoste*, & se fit paier un Tribut de *Douze mille sols d'Or*.

Gontran aimoit la Paix, cependant il fut entrainé plusieurs fois à faire la Guerre, soit pour se défendre contre ses Frères, soit pour empêcher que l'un ne dépouilla l'autre. *Chilperic* étoit continuellement l'Agresseur; c'est pourquoy *Gontran* s'unit contre lui avec *Sigebert*. Il fut défait, & son Fils *Theodebert* perdit la vie dans la Bataille.

Sigebert fut tué à *Vitri* en 575. par deux Assassins envoiés, dit-on, par *Frèdegonde*. Cette belle & ambitieuse Princesse, qui de Maitresse de *Chilperic* étoit devenuë son Épouse, vouloit faire régner ses Enfans.

Childebert, Fils de *Sigebert*, âgé de 5. ans, exposé à perdre la vie, fut proclamé Roi d'*Austrasie* par *Gondebaud*, sujet fidele & affectioné. *Gontran* embrassa la défense de ce jeune Prince, & n'ayant point d'Enfans, il l'adopta pour son Fils. Nonobstant un bienfait si signalé, les Ministres du jeune *Childebert* entrèrent dans

des engagements avec *Chilperic* pour faire la Guerre à son Bien-faiteur. Mais *Gontran* ayant fait connoître à son Neveu les vûes de *Chilperic*, ils joignirent leurs forces & le contraignirent d'abandonner la Campagne & de se renfermer dans ses Places. Enfin ce Roi turbulent, qui travailloit à désunir les Rois de *Bourgogne* & d'*Austrasie*, fut assassiné en revenant de la Chasse : On impute ce Meurtre à la même *Frédegonde*, qui craignoit, dit-on, que *Chilperic* ne la punit d'un Commerce criminel qu'elle avoit eu avec un Seigneur de sa Cour : Ce n'est pas tout, deux Fils de *Chilperic*, nommés *Merouée* & *Clovis* qu'il avoit eu de ses premiers Mariages, périrent de mort violente, par les intrigues de *Frédegonde* leur Marâtre. *Gontran* fit chercher leurs Corps, qui avoient été enterrés secretement, & leur fit donner une sepulture digne de leur Naissance : Cependant ce Prince refusa de remettre *Frédegonde* aux Envoies de *Childebert*, qui vouloit lui faire subir la peine de ses Crimes, & déclara qu'il avoit intention de conserver le Roiaume de *Chilperic* à un Fils qu'elle avoit, âgé de 4. Mois : Il le tint sur les Fonts de Batême, & il le fit effectivement reconnoître pour Roi à la place de son Père. En lui donnant le nom de *Clotaire* son Aieul, il lui souhaita la prospérité de ce Prince. Ce qui arriva dans la suite, & le jeune *Clotaire* devint Roi de toute la *France* comme l'avoit été *Clotaire I.* son Aieul.

Gon-

Gontran, après la Mort de ses deux Frères, fut regardé comme le Tuteur des deux Rois ses Neveux & le Chef de la Nation Françoisse : Il répara les injustices de *Chilperic*, rendit ce qu'il avoit usurpé, convoqua une Assemblée de la Nation à *Paris*, rétablit l'Autorité des Loix, qui avoient été négligées, & confirma l'adoption de *Childebert*.

Le grand Capitaine *Mommol*, élevé à la Dignité de Patrice par *Gontran*, lui devint infidèle : Il s'affura de la protection des Ministres de *Childebert*, s'empara d'*Avignon*, & tacha de surprendre *Marseille* : Mais comme il prévoioit la reconciliation de l'Oncle avec le Neveu, il eut recours à un autre artifice : Un nommé *Gondebaud*, se disant Fils de *Clotaire Premier*, s'étant retiré en *Grèce*, fut rapellé en *France*, par des Factieux ; *Mommol* le reçût dans *Avignon*, & le fit reconnoitre pour Roi : *Gontran* le poursuivit vivement, & la plupart des Seigneurs l'abandonnèrent. Cependant il auroit tenu long tems dans *Comminges*, si *Leudegesile*, Général du Roi de *Bourgogne* n'avoit fait dire à *Mommol* qu'il seroit pardonné, s'il abandonnoit *Gondebaud*. *Mommol* le crut, & livra *Gondebaud*. Il supporta bien-tôt la peine de sa double perfidie ; car *Gontran* lui aiant refusé sa grace, il fut tué par les Soldats.

Leudegesile fut fait Patrice de la *Bourgogne Cisjurane*, & *Ægila* de la *Transjurane*. L'exemple

ple de *Mommol* avoit fait conoitre à *Gontran* qu'il ne convenoit pas que le Patriciat des deux *Bourgognes* fut réuni dans un même sujet. Les Villes & les Contrées du Roiaume de *Bourgogne* avoient, sous les Patrices, des Ducs, des Comtes qui rendoient la Justice. Mais l'Histoire n'en a pas transmis les Noms, non plus que ceux des Ducs de la *Basse Bourgogne*.

Gontran fut invité par *Childebert* à porter la Guerre dans les Etats du Roi des *Visigots*, qui règnoit en *Espagne*. L'occasion en est remarquable. *Herménigilde*, Fils de *Lewvigilde*, qui la possédoit, épousa *Ingonde*, sœur de *Childebert*. A la sollicitation de cette Princesse, il abjura l'*Arianisme*. Mais son Père le fit mourir, parce qu'il refusa de recevoir l'Eucharistie aux Fêtes de Pâques, des mains d'un Evêque *Arrien*. *Childebert* irrité, fit entrer *Gontran* dans son ressentiment. Mais n'y eut-il point d'autres motifs de cette Guerre ? Le *Languedoc* possédé par les *Visigots* ne convenoit-il point aux Rois des François, pour faire des Pyrénées une barrière à leurs Etats ? Cependant l'entreprise fut inutile, & trois Armées que *Gontran* envoya d'abord en *Languedoc*, ne purent s'emparer de cette belle Province.

Gontran ne voulut plus dès-lors entrer dans aucune Guerre: Ce Prince avoit eu un Fils d'une Concubine, nommé *Gondebaud*. *Mar-*
catrude

catrude son Epouse le fit empoisonner dans la crainte qu'il n'enleva la Couronne au Fils qu'elle avoit eu de son Mariage. Elle perdit bien-tôt après ce Fils si cher. Le Roi la répudia, & elle en mourut de douleur. *Gontran* passa à un autre Mariage, duquel il eut deux Fils; mais ils ne lui survécurent pas.

Ce Prince faisoit les délices de la France; il aimoit la Paix & l'entretenoit dans ses Etats & dans ceux de ses Neveux. Sa qualité dominante étoit la bonté du Cœur; Il étoit asable, libéral, judicieux; il avoit soin d'établir des Juges équitables & intègres, pour administrer la Justice à ses Peuples, & son Autorité étoit douce & agréable. Un Prince ne peut voir de ses yeux que peu d'objets: Ses qualités, quelques excellentes qu'elles soient, deviennent en quelque façon inutiles, si ses Ministres, ses Officiers, ses Favoris n'en ont pas de semblables. Qu'il ait le Cœur aussi bon que *Gontran*, si ceux en qui il met sa confiance ont un Cœur mauvais, malfaisant, un Cœur qui n'a de l'affection que pour ses propres intérêts, le droit d'exercer la Puissance publique ne peut avoir que des suites tristes & fatales à la Société. Si l'administration de la Justice n'est pas bien confiée, quel malheur pour le repos des Familles & le bonheur des Sujets & de l'Etat! *Gontran* de quel côté qu'on l'envisage, avoit une extrême justesse dans le choix des Officiers de Justice & de Poli-

ce :

ce : Qualité qui rend la Domination du Prince & de tous les Souverains glorieuse & immortelle.

Childebert Roi d'*Austrasie*, succéda sans opposition au Roiaume de Bourgogne en 593. Ce Prince persistant dans le dessein de venger le Meurtre de son Père sur *Frédegonde*, entra en *Neustrie*, sous prétexte de prendre la Tutelle de *Clotaire* son Cousin. *Frédegonde* se mit avec le jeune Prince encore Enfant, à la tête d'une Armée, qu'elle anima par ses Discours, & mit en déroute les Troupes de son Ennemi. *Childebert* mourut en 596. âgé de 26 ans. Il laissa deux Fils; *Theodebert*, né d'une Concubine, désigné Roi d'*Austrasie*, & *Thierry*, né d'un Mariage légitime, à qui il donna le Roiaume de *Bourgogne*, en y ajoutant l'*Alsace*, le *Sundgau* ou *Comté de Ferrette*, le *Duché d'Allemagne*, situé dans l'*Helvétie*, entre le *Ruff* & le *Rhin*, & une partie de la *Champagne*, qui avoient dépendu auparavant du Roiaume d'*Austrasie*.

Theodebert & *Thierry*, encore Pupiles, furent mis sous la Tutelle de *Brunehaut* leur Aïeule. *Frédegonde*, Mère de *Clotaire*, profitant de la mort prématurée de *Childebert* & du bas âge de ses Fils s'empara de *Paris* & d'une partie de la *Bourgogne*, après avoir défait l'Armée des deux jeunes Rois. Cette Reine fameuse, dit-on, par ses Crimes, mourut en Paix & dans la prospérité en 597.

L'Histoire

L'Histoire de cette Reine est un mélange qui paroît inconcevable : Tantôt elle est distinguée par l'éclat de sa beauté, par la force de son Esprit, & par la grandeur de son Courage ; tantôt, elle est difamée par son impudicité, par ses cruautés, par ses trahisons, par les injustes desseins inspirés à son Mari contre ses Sujets : Voilà des idées bien opposées. Les dernières ne sont elles point suspectes ou outrées ? *Frédégonde* jouoit un grand Rôle dans ces tems durs & féroces : Les inimitiés particulières étoient capitales ; le Sang & la Mort étoient seuls capables de les adoucir ; les offenses vraies ou fausses étoient des outrages mortels : Ainsi doit-on être surpris de tant de Guerres & de Meurtres, d'aigreur & de haine qui régnoient alors ? *Frédégonde* méritoit elle les indispositions que l'on avoit contre elle ? On peut en douter. Révêtué de ses charmes, elle se met à la tête des Armées, anime les Troupes au Combat ; les Grands du Roiaume de *Neustrie* lui sont fidèles ; *Childebert* son Ennemi qui vouloit se saisir de sa Personne est défait ; il perd ses espérances & se regarde comme vaincu ; enfin *Frédégonde* est victorieuse & triomphe par tout où elle commande. Est-ce là la situation, le caractère & le sort d'une Princesse nourrie dans l'ordure & dans toutes sortes de crimes ? Mais supposons qu'avec de si brillantes qualités, elle eut ses défauts ; son Siècle ne devoit-il pas au moins

respecter en elle , le droit que la Nature lui avoit donné de commander aux Hommes par sa beauté , qui étoit parfaite & par celui qu'elle s'étoit acquis par sa valeur & par son intrépidité ? Nous parlerons d'une autre Reine , qui eût une fin plus tragique. C'est de la Reine *Brunehaut* dont il s'agit.

Les Grands d'*Austrasie* se soulevèrent contre elle , après qu'elle eût fait tuer *Ventrion* le plus puissant d'entr'eux : Ils l'obligèrent , du consentement du Roi, de se retirer auprès de *Thierry*. Peu de tems après les Rois d'*Austrasie* & de *Bourgogne* , remportèrent un si grande Victoire sur *Clotaire* , Roi de *Neustrie* , qu'il fut obligé de céder à *Thierry* , ce qu'il possédoit entre la *Seine* & la *Loire* jusques à l'*Océan* ; & à *Theodebert* , le Duché de *Dentelin* & le País situé entre la *Seine* & l'*Oise* , jusques à la Mer Occéane.

Clotaire , contre la foi du Traité fait avec *Thierry* , entra dans les País qu'il lui avoit cédé. *Bertoald* , Maire du Palais de *Bourgogne* , Général de l'Armée de *Thierry* , rencontra celle de *Clotaire* , commandée par *Mérouée* son Fils & *Landri* , Maire du Palais de *Neustrie*. L'Armée de *Thierry* remporta la Victoire & fit *Mérouée* Prisonnier ; mais *Bertoald* qui la commandoit y perdit la Vie.

Bertoald succéda à *Bertoald*. Il étoit fort la Cour de *Thierry* , & c'étoit un Favori de *Protos* honoré à de

de *Brunehaut* : On le soupçonnoit même d'avoit un Commerce de Galanterie avec cette Princesse : Sa hauteur avec les Grands , le rendit odieux , & une entreprise inconsiderée acheva de le perdre. *Brunehaut* , indisposée contre *Theodebert* , de ce qu'elle avoit été renvoyée de la Cour d'*Austrasie* , détermina *Thierry* à lui faire la Guerre. Les Grands font des remontrances pour l'empêcher. *Protade* en élude l'effet. Dans le tems que les Armées étoient en présence l'une de l'autre , les Soldats de *Thierry* émûs , crient qu'il vaut mieux se défaire du Maire du Palais, que d'exposer l'Armée & l'Etat. *Protade* , qui jouoit aux Echets les entend & s'alarme , le Roi ordonne à *Uncilene* , Duc d'*Allemagne* , de défendre à l'Armée d'atenter à la Personne de *Protade* ; *Uncilene* , son Ennemi secret , dit au contraire que le Roi commandoit qu'on tua *Protade*. L'exécution s'ensuivit : Il fut massacré dans la Tente du Roi & sous ses yeux : *Thierry* voiant la disposition de ses Troupes , fit la Paix ; mais il fit couper un pied à *Uncilene* , & le dépouilla de ses Biens & de ses Dignités.

Les Charges de *Maire du Palais* & de *Patrice* dans les Provinces , furent remises à des Personnes d'un merite distingué. Le *Patriciat* de la *Bourgogne Transjurane* fut sous-divisé , pour éviter la trop grande autorité de celui qui en étoit revêtu. La partie qui confine les *Alpes* eut des

Patrices particuliers ; & l'autre partie qui comprenoit l'Evêché de *Lausanne*, & le Comté de *Scodingue*, dans l'Archevêché de *Besançon*, fut donnée à *Theudelane*, sœur de *Thierry* : Cette Princesse faisoit sa demeure à *Orbe* dans le Diocèse de *Lausanne*.

On commença alors à donner au Diocèse de *Besançon* le nom de *Haute Bourgogne*, par opposition à la *Première Lionoise*, composée de l'Archevêché de *Lion* & des Evêchés d'*Autun*, *Langres*, *Châlon* & *Macon*, qui est dans un Pais plus bas & plus uni, & qu'on apelloit par cette raison *Basse Bourgogne*.

Theodebert entra en *Bourgogne* en 610. pour réunir au Roiaume d'*Austrasie* l'*Alsace* & les autres Pais que son Père en avoit démembré. *Thierry* se prépara à l'en chasser. Les Grands des deux Roiaumes ménagèrent une entrevûe : On choisit le Château de *Selts* sur le Rhin. *Thierry* s'y rendit avec dix mille Hommes, mais *Theodebert* le trompa : Il le fit investir par son Armée & le força à lui céder les Pais qui faisoient l'objet de leurs différens. Les Allemans ses Sujets, pénétrèrent aussi dans la *Bourgogne Transjurane*, jusques à *Avenche*.

Thierry en voulut tirer raison. Il s'assura *Claire*, marcha sans résistance jusques à *Toul*, & ayant rencontré l'Armée de *Theodebert*, il la défit entièrement. Celui ci s'étant retiré à *Cologne* y ramassa une seconde Armée ; mais *Thierry*

Palant

Païant derechef batu, il entra dans *Cologne*, se saisit des Trésors de son Frère, & Païant fait arrêter, il le fit mourir avec *Clotaire* & *Meroüde* ses Fils. *Brunehaut* lui avoit persuadé que *Theodebert* étoit un Enfant supposé & Fils d'un Jardinier. *Thierry* mourut à *Metz* en 613. Il avoit les qualités d'un Héros, mais son incontinence pour les Femmes & la trop grande autorité qu'il laissa prendre à *Brunehaut* son Aieule, firent tort à sa mémoire. Cette Princesse, pour soutenir son crédit, favorisoit ses Concubines : Elle fit renvoyer *Ermenberge*, Fille de *Vitteric* Roi d'*Espagne*, qu'il avoit demandé en Mariage, par la sollicitation de ses bons Sujets, & qui étoit déjà venue à *Châlon*. *St. Colomban*, Abé de *Luxeul*, qui avoit la confiance du Roi, lui fit ses remontrances sur le tort qu'il faisoit à l'Etat, en gardant ses Concubines & en s'éloignant du Mariage : *Thierry* les prit en bonne part, mais celà fut sans effet. Le *St. Abé* ayant refusé sa Bénédiction, comme à des Fils de Roi, aux Fils illégitimes de *Thierry*, que *Brunehaut* lui présenta, il fût disgracié & enfin relegué sur d'autres prétextes. *Clotaire* le reçût dans ses Etats. Cet Abé l'avertit que le Royaume de *Bourgogne* seroit détruit, & qu'il en deviendroit possesseur : Ce qui arriva.

Brunehaut, fit ses efforts pour les Enfans de *Thierry* : Elle reclama d'abord la justice de *Clotaire*; & elle envoïa en *Austrasie*, pour y assembler

bler une Armée ; mais *Clotaire* étant entré dans une Négociation opposée, cette Armée se débanda : On amena à *Clotaire* trois Fils de *Thierry* ; *Sigebert Corbe*, & *Méroüée*, le quatrième ayant pris la fuite. Il fit mourir les deux premiers & donna la vie à *Méroüée*, parce qu'il l'avoit tenu sur les Fonts de Batême. *Garnier*, principal Auteur de cette Tragedie, la finit en livrant *Brunebaut* à *Clotaire*. On l'acusa de divers Crimes & elle fut condamnée à mort. Après lui avoir fait mille indignités pendant trois jours, on la fit mener par le Camp sur un Chameau, & atacher ensuite par les Cheveux, par un bras, & par un pied, à la queue d'un Cheval indompté, qui la traînant, mit son Corps en pièces. Telle fut la déplorable fin de *Brunebaut*. Des Auteurs Modernes ont révoqué en doute, ce que des Anciens en ont écrit ; mais il suffit d'observer, dit *Mr. Dunod*, qu'elle fut condamnée par des Juges qui la haïssent ; & il ajoute qu'on dit qu'elle avoit de la Piété, & qu'elle a rebâti & réparé diverses Eglises.

La Catastrophe de cette Reine est étonnante. Elle étoit l'ornement de son Sexe par sa beauté ; elle avoit l'Ame grande & généreuse ; elle a gouverné longtems de grands Roïaumes avec éclat ; on voit encore en *Bourgogne*, des Chemins publics qu'on lui attribue, & qui sont dignes des *Romains* : Elle a rebâti des Eglises,
fondé

Fondé des Abaies & plusieurs Hôpitaux. Cependant elle a été acufée de n'avoir épargné, ni le Fer, ni le Poifon pour contenter fon Avarice, fa Cruauté & fa Lubricité. Ces défordres l'ont précipitée dans un abîme de malheurs, & elle eft enfin périée d'une manière inouïe & infamante. Que doit-on penfer d'un fort fi trifte & fi affigeant ? Dira-t'on qu'elle l'a mérité, aiant tout facriifié à fon Ambition exceffive & à fes defirs violens ? Ou d'un autre côté, ne dira t'on point, que la paffion injufte, la vengeance & le refentiment des Juges l'ont plongée dans cette afreufe fîtuacion ? Peut-être l'un & l'autre. Mr. *Dunod*, habile & pénétrant Jurifconfulte, envisageant le pour & le contre, a fait naître cette Reflexion. En effet le Droit de commander aux Hommes, & de décider de leurs Biens & de leurs Fortunes, peut avoir également des principes outrés & des motifs de haine & de refentiment. Quels Dons du Ciel ne faut il pas pour bien régner, & combien d'heureux Talens n'exige pas la qualité de bon Juge ?

CLOTAIRE II. aiant été reconnu Roi de toute la *Monarchie Françoisè*, dans les *Gaules* & dans la *Germanie*, s'occupa à maintenir la Paix & à faire régner la Juftice parmi fes Sujets. Comme la *Bourgogne* fe trouva confondué alors dans ces Etats, les faits qui la concernent ou le Prince qui la poffédoit pour la plus

plus grande partie, cessent d'être les Objets particuliers de nôtre Histoire. Il suffira de remarquer, par rapport à la *Bourgogne*, qu'en 626. après la mort de *Garnier*, *Clotaire* aiant fait appeler les Grands, pour élire un nouveau Maire du Palais, ils le supplièrent unanimement de se charger des Rênes du Gouvernement, & de prendre lui même connoissance de leurs Affaires : Ce qu'il leur acorda. Ils n'avoient pas été contens de *Garnier*, qui s'étoit arrogé une Autorité presque absolue. *Clotaire* ôta à sa Sœur *Teudelane* le Patriciat qu'il lui avoit confié d'une partie de la *Bourgogne Transjurane*; & il fit mourir *Alethée*, Patrice de l'autre partie vers les Alpes, parce qu'il avoit osé proposer à la Reine *Bertrude* de l'épouser. Ce Patrice vouloit répudier sa Femme, & il assûroit la Reine, que *Clotaire* mourroit cette Année. Il prétendoit être du Sang Roial : Ce qui prouve que la Race des anciens Rois Bourguignons n'étoit pas éteinte, & que quelques Princes de cette Famille, s'étoient cantonnés dans les Montagnes de l'*Helvetie* & du *Valais*, lorsque les Prince *François* conquièrent le Royaume de *Bourgogne*. *Clotaire* mourut en 628. âgé de 45. ans. De son Mariage, avec *Haletrude*, il eut *Digobert*, qu'il avoit fait reconoitre Roi d'*Austrasie* en 622. & *Charibert* naquit de *Bertrude*, que ce Prince avoit époulee en secondes Noces.

DAGOBERT I. fut reconu Roi de *Neustrie* & de *Bourgogne* par les Grands, qui vouloient éviter les Guerre Civiles, suites naturelles de la division des Monarchies. Par leur avis, ce Prince remit à son Frère *Charibert*, la Ville de *Toulouse* & quelques autres Territoires; mais celui ci, étant venu à mourir, *Dagobert* se vit seul Maître de la Monarchie Françoisé. Il eut de *Ragnetruide*, l'une de ses Maitresses, un Fils nommé *Sigebert*, qu'il fit déclarer Roi d'*Austrasie*, pendant sa vie, crainte que le défaut de sa naissance ne le fit exclure de sa Succession. *Clovis*, né de son Mariage avec *Nantilde*, fut destiné pour son Successeur dans les Roiaumes de *Neustrie* & de *Bourgogne*. *Dagobert* mourut en 638.

CLOVIS I. en *Bourgogne* & II. en *France*, fut reconu Roi de *Neustrie* & de *Bourgogne*, à l'âge de quatre ans. Il régna sous l'administration de la Reine sa Mère & d'*Aega*, Maire du Palais de *Neustrie*, Homme d'un mérite distingue & digne du Rang où il étoit placé; mais il n'en jouit pas long-tems étant mort en 641. *Archimband*, Parent de la Mère de *Dagobert*, rempîça *Aega*. Il avoit aussi de très belles qualités, & on croit qu'il est l'Auteur des Auguste Maisons de *Lorraine* & d'*Autriche*. En 651. *Clovis* épousa *Bastilde*, que des Corsaires avoient enlevée fort jeune en *Angleterre*. Sa beauté & ses vertus l'élevèrent au Trône. On peut ajouter aussi

que l'indolence de ce Prince y eut bonne part. Son Génie peu propre pour la Guerre & pour les Affaires d'Etat l'a fait placer le premier au nombre des Rois de France nommés Fainéans. *Clovis* mourut en 556. âgé de 22. ans. Il laissa trois Fils, *Clotaire*, *Childeric* & *Thierry*. La foiblesse du Roi & l'autorité du Maire du Palais de *Neustrie*, porta les Grands de *Bourgogne* à élire *Flaocat* pour Maire du Palais de leur Roïaume. Il se prévalut de son autorité pour faire mourir *Vuillebaud*, Patrice de la *Bourgogne Transjurane*, qui étoit son ennemi depuis long-tems. Il ne jouit pas long tems de sa vengeance: Etant allé à *Châlon*, le lendemain de la mort de *Vuillebaud*, le feu prit à la Maison où il logeoit; ce qui lui causa une telle frayeur, que la Fièvre l'ayant saisi l'emporta du Monde en peu de tems. *Rammelen*, Duc de la *Haute Bourgogne*, fut aparemment Patrice de la *Bourgogne Transjurane*. Il fonda au-delà du Mont Jura, dans le Diocèse de *Lausanne*, une Abaie de l'Ordre de *St. Colomban*. *Sigebert* Roi d'*Austrasie*, croiant de n'avoir point d'Enfans, adopta *Childebert*, Fils de *Grimoald*, Maire de son Palais: Il lui naquit depuis un Fils, nommé *Dagobert*. Ce Prince, en mourant, le recommanda fortement à *Grimoald*; mais ce perfide ne tint aucun compte des Ordres de son Roi: Il fit valoir l'adoption de son Fils, qu'il mit sur le Trône, & envoya en *Ecosse* le légitime Héritier, après lui

lui avoir fait couper les Cheveux. Les Grands indignés de cet attentat, arrêterent *Grimoald* & son Fils, & les envoièrent à *Clovis*, dans les Prisons duquel ils moururent.

CLOTAIRE III. âgé de quatre ans, commença à régner en *Neustrie* & en *Bourgogne*, sous la Règence de la Reine *Batilde* sa Mère *Childeric*, second Fils de *Clovis*, fut reconnu Roi d'*Austrasie*: Il y a aparence que c'étoit pendant la Prison de *Grimoald* & de *Childebert* son Fils. *Thierry* n'eut aucune part à la Succession de son Père, parce qu'on ne voulut pas séparer les Roiaumes de *Neustrie* & de *Bourgogne*. *Clotaire* mourut sans Enfans en 669. Les Grands se divisèrent. Les uns vouloient que *Childeric* Roi d'*Austrasie* règna sur les trois Roiaumes; & les autres vouloient mettre *Thierry* sur le Trône. Le parti de *Childeric* prévalut, & *Thierry* fut renfermé au Monastère de *St. Denis* en *France*. Les Seigneurs d'*Austrasie* voulant avoir un Roi pour eux seuls, rapellèrent *Dagobert*, Fils de *Sigebert*, qui étoit en *Ecosse*, & le placèrent sur le Trône. *Childeric* y consentit, & lui céda d'abord l'*Alsace* & les Provinces au-delà du Rhin dans le Roiaume d'*Austrasie*.

CHILDERIC I. en *Bourgogne* & II. en *France*, commença à régner en *Neustrie* & en *Bourgogne*, en 669. Son Règne fut d'abord glorieux, par la confiance qu'il eut à *St Leger*, Evêque d'*Autun*. Quelques uns des Grands, jaloux du

crédit de ce Prélat, le décrièrent auprès du Roi. Ce Prince inconstant & crédule se laissa prévenir, & *St Leger* fut exilé en 675. dans l'Abaye de *Luxeuil*. Le Roi n'ayant plus de Ministres assez hardis ou assez zélés pour lui faire remarquer ses fautes, irrita extrêmement la Noblesse, en la traitant avec trop de hauteur. Malgré ses privilèges, il fit battre de Verges & sans sujet, un Seigneur nommé *Bodilon*. Pour venger cet affront *Bodilon* en 673. tua *Childeric* dans la Forêt de *Livri*, de même que la Reine *Bilichilde*, qui étoit enceinte, & *Dagobert* leur fils aîné.

THIERRI II. en *Bourgogne* & **I.** en *France*, étoit le troisième Fils de *Clovis*. Il fut tiré du Cloître & placé sur le Trône en 674. Il fit la Guerre à *Dagobert*, Fils de *Sigebert*, Roi d'*Austrasie*; mais le succès ne lui fut pas heureux. *Dagobert* recouvra l'*Austrasie* toute entière; cependant il n'en jouit pas long tems: Il fut massacré dans une Sédition en 679. On l'honore comme un Martyr à *Sténai*, où il fut inhumé. Après sa mort *Thierry* fut reconnu Souverain de tous les Roiaumes de la Monarchie Française. *Bertaire*, Maire du Palais de *Bourgogne* & de *Neustrie*, s'étant attiré par sa mauvaise conduite l'indignation de plusieurs Seigneurs Français, ils appellèrent *Pepin*, Maire d'*Austrasie*. Celui-ci se mit à la tête d'une Armée en 687. défit celle de *Bertaire* à *Tessy* dans le *Vermandois*, & perdit

de tems après il fit Prisonnier le Roi *Thierry*, qui mourut en 690 laissant deux Fils en bas âge, *Clovis & Childebert*.

CLOVIS II en *Bourgogne* & III en *France* succéda à son Père. Après la Bataille de *Teftri*, *Pepin* fut reconu Maire du Palais dans les trois Roiaumes. Il ne laissa aux Princes qui y règnerent qu'une vaine autorité. Il confia le Gouvernement du Roiaume de *Bourgogne* à *Norbert*, & s'en retourna en *Austrasie*. *Clovis* mourut en 694.

CHILDERT II son Frère mourut en 711. Ces Princes n'étoient Rois que de nom, & leur Règne ne fournit rien de remarquable.

DAGOBERT II. succéda à *Childebert* son Père, à l'âge de 12. ans. *Pepin* mourut en 714. Il eut d'une première Femme *Drogon & Grimoald*, & d'une seconde le fameux *Charles Martel*. *Drogon & Grimoald* moururent avant lui. Le premier eut *Arnoul*, qui lui succéda dans les Dignités de Comte de *Champagne* & de Duc des *Bourguignons*. *Theudoald*, Fils de *Grimoald*, par une suite de l'autorité de *Pepin* son grand Père, fut élu Maire du Palais. Mais comme il étoit encore Enfant & sous la Règence de sa Mère, des Seigneurs, mécontents d'un Gouvernement contre les Règles, formèrent une Armée, défièrent celle des Partisans de *Theudoald* & l'obligèrent de se retirer en *Austrasie*. *Dagobert* mourut en 716.

• **CHILPERIC I.** en *Bourgogne* & **II.** en *France*, étoit celui des Fils de *Childeric*, qui avoit échappé aux Meurtriers de son Père & de sa Mère. On lui conserva la Vie, en l'élevant sous le nom de *Daniel*, rasé & destiné à l'Eglise. Il fut préféré à *Thierry*, Fils de *Dagobert*, parce que *Thierry* étoit encore Enfant, & que lui avoit 40. années. Il auroit relevé la Gloire & l'Autorité des Descendants de *Clovis*, s'il n'avoit pas eu à faire à *Charles Martel*. Ce vaillant & heureux Capitaine étant sorti de la Prison où il avoit été détenu par *Plectrude*, première Femme de son Père, passa en *Austrasie*. Il y fut fait Duc des *Austrasiens*, & il pensa à recouvrer l'Autorité que son Père avoit eu dans toute la Monarchie. Pour parvenir à ses fins, il oposa à *Chilperic*, *Clotaire*, qu'il disoit Fils de *Thierry* mort en 691. *Rainfroi*, Maire du Palais & *Ratbod* Duc des *Frisons*, marchèrent avec *Chilperic* contre *Charles*. La Victoire suivit ce dernier en plusieurs Batailles. *Clotaire* mourut pendant cette Guerre. *Chilperic* fut livré à *Charles*, & conduit à *Noïon*, où il mourut en 721.

THIERRI III. en *Bourgogne* & **II.** en *France*, étoit Fils de *Dagobert*. *Chilperic* lui avoit été préféré. Après sa mort il monta sur le Trône. *Charles Martel* disposa absolument, sous son Règne, du Gouvernement des trois Roiaumes. Les *Arabes* ou *Sarazins*, devenus *Mahométans*, après avoir fait de grands progrès en *Asie* & en *Afrique*, passèrent en 714. en *Espagne*, en *Fran-*

œ, & dans le *Languedoc*. Ils éprouvèrent les Armes de *Charles Martel*, & ce fut ce qui lui fit doner le Nom de *Martel*, parce qu'on le regardoit comme le Marteau qui avoit mis en pièces les plus formidable Ennemis de la Nation *Françoise*. La Domination de *Charles*, n'étant pas regardée comme légitime, *Mauronte*, Comte de *Marseille* & d'autres Seigneurs, favorisèrent une quatrième invasion des *Sarazins*, pour diminuer sa puissance. Ces Infidèles se répandirent dans la *Haute & Basse Bourgogne*. Ils ruinèrent la Ville de *Maurime*, près de *St. Claude*, massacrèrent l'Abé & les Religieux de *Luxeul*, pillèrent & brûlèrent la Ville basse de *Besançon*, & répandirent tant d'effroi dans le Comté de *Bourgogne*, que l'impression s'en est perpétuée jusques à présent. *Charles Martel* les fit retirer & remporta encore sur eux une Victoire signalée en 737. *Thierry* mourut la même Année. *Charles* ne souffrit pas qu'on lui donnât un Successeur. Il vouloit par-là acoutumer insensiblement la Nation à se détacher de la Race de *Clovis*, & élever la sienne sur le Trône. Il avoit trois Fils, *Pepin*, *Carloman*, & *Grippon*. Il donna l'*Austrasie*, la *Suabe* ou Duché d'*Allemagne*, & la *Thuringe*, à *Carloman*; la *Bourgogne*, la *Neustrie* & la *Provence* à *Pepin*; & une portion dans l'*Austrasie* & dans la *Neustrie* à *Grippon*. *Charles* mourut en 741. *Carloman* & *Pepin*, refusèrent de donner à *Grippon* les Etats

qui

qui lui avoient été assignés par leur Père. Il n'étoit pas leur Frère Germain, & l'on croit que sa Mère n'avoit pas été mariée à *Charles*. Ces Princes, voyant que la Nation murmuroit du partage fait par leur Père, comme si la Monarchie lui avoit appartenu, & de ce qu'il n'y avoit point de Roi, trouvèrent à propos de mettre un Roi sur le Trône.

CHILPERIC II. en *Bourgogne* & III. en *France*, commença à régner en 741. après un Interrègne de 7. ans; mais ce ne fut que de nom & en apparence. On ignore de qui il étoit Fils. *Carloman* victorieux & honoré de toute la *France* renonça au Monde: Il prit l'Habit de *St. Benoit* & se retira au *Mont Cassin*. *Pepin*, alors seul Duc des *François*, se fit donner le Titre de Roi. Il consulta le Pape *ZACHARIE* sur cette Question; *S'il convenoit à l'Europe que la Puissance Souveraine dont sa Famille, descendue de Mérouée, jouissoit depuis cent ans, demeurât plus long tems sans la qualité de Roi, que portoit un Prince incapable de la soutenir?* La Réponse du Pape aiant été favorable, *Pepin* assembla les Etats de la Monarchie en 752. & sur les raisons par lui alléguées, ils le déclarèrent Roi. *Childebert* & son Fils furent rasés & renfermés dans des Monastères: Ainsi finit la Race de *Clovis*, 266. ans après que ce Conquérant eut défait *Siagrius*, & commencé la Domination Française dans les *Gaules*.

Mais

Mais n'y avoit-il plus d'espérance de perpétuer cette Race? L'infortuné *Childeric* & son Fils étoient-ils incapables de susciter des Enfants dignes du Trône? Si des Héros peuvent mettre au Monde des Fainéans & des Imbéciles; des Imbéciles & des Fainéans ne peuvent-ils pas produire des Héros? La Nature est souvent mystérieuse; elle se joue, s'égaie & nous présente ses variations & ses changemens. Si on avoit donné à ces Princes foibles des Femmes d'une supériorité d'Esprit égale à celle de *Frédégonde* & de l'infortunée *Brunchaut*, sans leurs mauvaises qualités, n'auroit-on pas pu espérer, de telles unions, des Princes au moins d'un Génie ordinaire, ou d'un mérite alternativement distingué? Il paroît que la Réflexion est naturelle. Cependant le Pape *Zacharie* a pensé différemment. Il a parlé suivant ses lumières, & sans doute suivant le Génie de la Nation qui devoit être soumise au Prince qui le consultoit. Elle n'a voulu & ne veut encore sur le Trône que des Hommes extraordinaires, & elle tire sa plus grande Gloire d'un Souverain véritablement accompli.

Neuchâtel le 16. Mai 1739.

E. M*****

A a a

LIVRES

On prie le Lecteur de corriger dans cette Pièce à la page 554. ce qui suit: *Chilperic*, lisés *Childeric*; Ligne. 102. 741. lisés 743. Ligne 25. *Childebert*, lisés *Childeric*.



LIVRES NOUVEAUX.

E T

PARTICULARITE'S LITERAIRES.

ZURICH ET BERNE.

NOUS avons indiqué le Mois passé les Pièces contenues dans la seconde Section du III. Tome du *Tempe Helvetica*, qui continue de s'imprimer à *Zurich*, & dont Mr. le Professeur *Altman* de *Berne* est le principal Editeur. La troisième Section est dédiée à M. CHRISTOPHLE MATHIEU PFAFF, célèbre Docteur & Professeur en Théologie à *Tubingue*. Voici les Pièces qu'elle renferme.

I. Observations Critiques sur la signification emphatique de la triple Interrogation de N. S. à *St. Pierre* rapportée dans le Ch. XXI. V. 15 17. de l'Ev. selon *St. Jean*; par Mr. JACQUES KOCHER, jeune Théologien de *Berne*, orné de très rares talens.

II. Discours sur la *Comédie* & les Théâtres, par Mr. J. G. ALTMAN, Professeur en Grec & en Morale à *Berne*, prononcé en 1734. lorsqu'il fut reçu Professeur en Histoire & en Eloquence.

III. Dissert-

III. Dissertation Philologique & Critique , sur le Mot Grec KYBEIA contenu dans le Verset 14. du Chap. IV. de l'Ep. aux Ephes. que nôtre Traduction ordinaire explique par *Piperie* ; par Mr. PIERRE PHILIPPE BOISEN.

IV. Explication d'un Passage de la Lettre de Firmilien a St. Ciprien , sur la Question , *si on doit rebâtifier les Hérétiques* ; & Correction d'un endroit de *Flave Josèphe* , où il parle des Habilemens du Souverain Sacrificateur , entrant dans le lieu très Saint ; par M. J. R. S. Min. du St Evangile.

V. Recherches Historiques sur ce qui a précédé la Fondation de *Rome* , par Mr. EMANUEL WOLLEB , Docteur en Droit à *Bâle*.

VI. Theses proposées pour la Chaire de Philosophie & de Mathématiques , à *Lausanne* , devenue vacante en 1737. par la mort de Mr. DE TREÏTORENS.

VII. Dissertation Théologique sur l'Arc-en-Ciel , Signe de l'Alliance de Dieu Avec *Noé* ; par feu Mr. I. R. RODOLPH , célèbre Professeur en Théologie à *Berne*.

VIII. Nouvelles Littéraires.

La I. Section du IV. Tome , qui vient de paroître , est dédiée à Mr. JACQUES ZIMMERMAN , Chanoine & Professeur en Théologie à *Zurich*. Voici les Pièces qu'elle contient.

I. Dissertation sur le Chant du Coq de *St. Pierre* , par Mr. J. G. ALTMAN , Professeur en

Grec & en Morale à *Berne*. L'Auteur discute savamment cette Matière, & prouve qu'il faut entendre ce que les Évangélistes rapportent à ce sujet, non du Chant d'un Coq naturel ; mais du Son de la Trompette d'un des Gardes Romaines, qui annonçoit ainsi les veilles de la nuit, tant dans les Villes, que dans les Armées. Cet usage venoit des Grecs, & on donnoit à ce Garde le Nom d'ALEKTOR, mot Grec, qui signifie Coq. L'Auteur fait paroître ici une brillante Erudition, & apuie son explication de l'Autorité de plusieurs anciens Auteurs Grecs & Latins, qui parlent de cet usage.

II. Discours de feu Mr. ADRIEN RELAND, Professeur à *Utrecht*, sur le même sujet. L'Auteur est dans l'idée, que comme les usages des Juifs, ne leur permettoient pas de garder des Coqs dans *Jérusalem*, celui dont-il s'agit devoit être hors de l'enceinte de la Ville.

III. Recherche Philologique de Mr. SAMÜEL KONIG, Professeur extraordinaire à *Berne*, qui agite cette Question : *S'il a parlé de la Croix du Sauveur dans le Vieux Testament & où ?*

IV. Dissertation sur l'essence & la liberté de l'Âme, par Mr. JACQUES WOLFIIUS de *Berne*, Ministre du *St. Evangile*.

V. Dissertation historique & polémique sur le Titre de *Patriarche Oecumenique*, qui depuis long-tems est la Pomme de Discorde des Eglises Grègue & Latine, par Mr. MATHIEU PFAFF, Premier

Prémier Professeur & Chancelier de l'Université de *Tubingue*.

VI. Discours sur la Persécution exercée contre les Protestans de *Lucarne*, depuis 1550. jusques en 1555. prononcé à *Zurich* en 1708. par Mr. JEAN DE MURALT, Docteur & Professeur en Médecine. Ce Morceau est historique & très curieux. L'Auteur s'étoit caché sous le nom de *Jean Eutiche de Clermont*. Ses Ancêtres, ainsi que tous ceux de la Famille Noble des *De Mural*, étoient originaires de *Lucarne*, & ils se réfugièrent à *Zurich* & à *Berne*, lors de cette Persécution. On en voit l'Histoire abrégée dans ce Discours. L'Auteur y a joint par Appendice diverses Lettres, spécialement de *Jean Becaria*, l'un des premiers Pasteurs de l'Eglise Réformée de cette Ville là, écrites au célèbre *Pellican* & au Savant *Bullinger* &c. qui servent à justifier les faits qu'il avance.

IL a paru depuis peu un Discours Latin de Mr. *Altman*, Editeur du Recueil, dont-on vient de parler. Il roule sur le Titre que *Pilate* fit mettre sur la Croix de *Nôtre Seigneur*. L'Auteur traite ce sujet d'une manière intéressante & curieuse : Ce Morceau est digne de son goût & de son Erudition.

DISSERTATION sur les causes des progrès de l'Incrédulité & des moïens propres à s'oposer

s'oposer à un si grand mal, par Mr. J. JACQUES ZIMMERMAN Chanoine & Professeur en Théologie à Zurich. Brochure Latine de 51. Pages in-4^o. qui vient de paroître, & qui n'est que la première Partie d'un Ouvrage plus ample que l'Auteur promet au Public. Il y règne beaucoup de solidité, de savoir & de justesse. Nous pourrons en parler plus amplement, lors que nous recevrons les autres Parties.

L A U S A N N E.

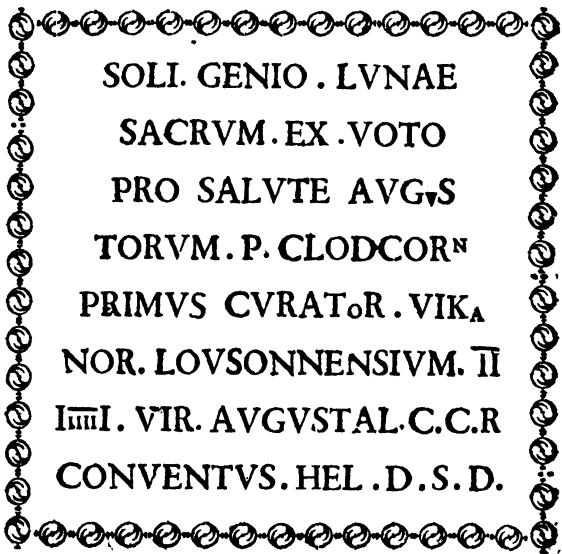
MRs. *Bousquet & Compag.* ont imprimé & débitent actuellement le VII^{me}. Tome des *Lettres Juives*. Ce Volume renferme les Additions contenuës dans l'Édition de *Hollande*, & diverses autres Pièces curieuses. Le prix pour les Soucrivans aux six premiers Tomes, est fixé à 10. sols, & à 20. sols pour les autres; les 7. Volumes ne se devant pas donner à l'avenir à moins de L. 4.

Ils ont fait aussi une nouvelle Edition de *l'Histoire du Prince Eugene &c.* in-8^o. 2. Vol. & imprimé un Ouvrage intitulé: *Horatii Logica ad usum studiosæ Juventutis in Quæstiones & Responsiones compendiosè distributa* à J. P. De *Crofa Prof. Lausanensi* in-12. Ils ont mis sous Presse *Isaaci Newton Optice, sive de Reflexionibus Refracti, Inflexionibus & Coloribus Lucis, Libri 3. cum Additionibus*, en un Volume in-4^o. grand Papier.

Papier. Ils promettent de ne rien négliger de ce qui pourra contribuer à la beauté de l'Édition, & à celle de la gravure des Planches.

ON a découvert en Avril dernier à *Vidi* au dessous de *Luſſanne*, du côté de *Morges*, sur le chemin tendant à *Ecublens*, un Monument antique qui mérite l'attention des Curieux. Nous aurions donné ce Morceau plutôt, si nous n'avions attendu les Explications que quelques Savans nous avoient promis; mais comme nous ne les avons point encore reçues, nous nous croions toujours obligés de l'annoncer au Public. Ce Monument, déterré dans une possession appartenant à Mr. le Bourguemaitre SEIGNEUX, est une Inscription sur un Marbre bâtard, en belles Lettres carrées fort entières. La Pierre faisoit face à un Tombeau où l'on trouva un Squelette entier, qui se réduisit en Cendres dès qu'on le voulut toucher. A en juger par les Dents; le Mort étoit jeune. Mais ce qui regarde ce Personnage ne fait rien ici, car cette Pierre n'a pas été faite pour lui, ni destinée à servir à un Tombeau. C'est une Pierre votive, qui a été déplacée pour l'employer à celui dont il s'agit: Sa longueur est de 30. Pouces de Roi, & sa hauteur de 24. Le reste des pièces du Tombeau est de molasse. Ce seul côté étoit fermé par le Marbre de l'Inscription. On assure que c'est le plus ancien Monument que l'on ait, où

où le Nom de la Ville de *Lausanne* se trouve. Les Savans s'accordent assés sur le tems à peu près de l'érection de cette Pierre : Ils la fixent dans le *deuxième Siècle*. Nous espérons de donner dans la suite une Explication détaillée de cette Inscription : En attendant en voici une Copie exacte.



SOLI. GENIO . LVNAE
 SACRVM. EX . VOTO
 PRO SALVTE AVGVST
 TORVM. P. CLODCORN^N
 PRIMVS CVRATOR. VIKANOR.
 NOR. LOVSONNENSIVM. II
 IIII. VIR. AVGVSTAL. C. C. R
 CONVENTVS. HEL. D. S. D.

VOICI quelques Ouvrages imprimés en *Hollande*, qui sont du ressort de nôtre Journal, parce que les Auteurs sont *Suisses*.

D*iscours inaugural*, de Mr. GEORGE HENRI WERNDLI, originaire de *Zurich*, à sa réception à la Chaire de Professeur extraordinaire en Philologie à *Linguen* dans la *Westphalie*: Académie fondée par GUILLAUME III. Roi de la *Grande Bretagne*, qui est aujourd'hui sous la Domination du Roi de *Prusse*. Le sujet du Discours roule sur l'utilité de la connoissance des Langues Orientales, principalement de celles des *Indes*, si nécessaires aux Théologiens qui vont y annoncer l'Évangile. Cette Matière convenoit d'autant mieux à l'Auteur, qu'il a fait paroître sa Pieté & son zèle, en annonçant la Religion Chrétienne dans ces Pais-là. Mr. *Wernkli* a été Premier Pasteur de l'*Eglise Malaïe de Batavia*. Il a donné des Catéchismes en cette Langue imprimés à *Amsterdã* en 1730. & 1732. Il a revû avec d'autres Pasteurs de *Batavia*, la Traduction de l'Écriture Sainte. L'Édition du Nouveau Testament se fit en 1731. & celle du Vieux en 1733. sous sa Direction. Il a traduit & mis en Vers Malaïes les Pseaumes de David imprimés en Musique, en 1735. Il a publié aussi une très belle Grammaire de la Langue

Malaïe, expliquée en *Hollandois*, en 1736. Nous avons eu occasion de parler de ce savant & zélé Théologien, dans nos précédens Journaux. Le Discours inaugural dont-il s'agit, fut prononcé le 17. Décembre 1737. & il est imprimé à *Amsterdam*, chez les *Wettstein*: On y remarque beaucoup d'érudition, une vaste connoissance des Langues Orientales, & une grande Pieté. Mr. *Wernkli* a entretenu, même depuis les *Indes*, une agréable Correspondance avec quelques uns de nos Professeurs de *Suisse*, & il la continue encore aujourd'hui.

D*atribe de primitiarum Oblatione ac Consecratione* &c. C. a. d. *Traité de l'Oblation & de la Consécration des Prémices de la Moisson* ordonnée dans les Versets 10. & suivans du Ch. XXIII. du *Lévitique* par Mr. J. R. GRUNER, de *Berne*, Ministre du *St. Evangile*. Cet Ouvrage a été imprimé à *Leiden*, en 1739. L'Auteur, qui est Fils de Mr. le Pasteur de *Bertoud*, a fait un séjour de plusieurs Années en *Hollande*. Il a dédié son Ouvrage aux Seigneurs Curateurs de l'Academie de *Berne*, à Messieurs le Recteur & les Professeurs, & à tout le Sénat Academique. Il parle non seulement des prémices que les Juifs consacroient à DIEU; mais aussi de ceux que les Païens ofroient à leurs Divinitez. Cet Ouvrage est rempli d'une belle Literature, tant Orientale, que Grèque & Romaine.

maine. Il recherche les Raisons morales & tri-
piques de cette Loi, & il parle des motifs &
de l'origine de cet usage chez les Gentils. Il
contient 268. pages grand 8°. sans la Préface
& les Indices.

DISSERTATION Philologique, dans laquelle
on recherche la pureté de la Dialecte *Arabe*,
comparée avec la pureté de la Dialecte *Hebraïque*,
dans le raport qu'elles ont l'une & l'autre avec
la Langue primitive, en usage avant le Déluge,
par ANTOINE NOE' POLIER, sixième Fils
de Mr. DE BOTTENS de *Lausanne* : Brochure
Latine de 52 pages, in-4°. dédiée aux Seigneurs
CURATEURS des Académies de *Berne* & de *Lausanne*,
& à Mr. ALBERT SCHULTENS, Docteur en Théolo-
gie, Professeur en Langues Orientales &
Recteur de l'Académie de *Leiden*, 1739. Cette
Pièce fait beaucoup d'honneur à son Auteur.
On y découvre ses grands progrès dans l'étude
de la Philologie Orientale, qui font espérer qu'il
marchera dignement sur les traces du célèbre
Mr. POLIER, Professeur en Hebreu & en Anti-
quités Judaïques à *Lausanne*, son Oncle. Voici,
autant que nous pouvons le savoir, ce qui a
donné lieu à la Pièce que nous anonçons. Mr.
Schultens aiant publié en 1733. un Abrégé fort
méthodique d'une Grammaire *Arabe*, à laquelle
il ajouta une Clef ingénieuse & savante des Dia-
lectes de la Langue *Hébraïque*, principalement

de l'Arabe ; son sentiment a été vivement ataqué par quelques savans Théologiens , qui sont dans les idées de Mr. *Gouffet* , Professeur en Philosophie à *Groningue* , qui dans le commencement de ce Siècle, publia un Dictionnaire sur la Langue Hébraïque, dans lequel il pretend expliquer les Racines de cette Langue , sans le secours d'aucune Dialecte. Cette Dispute a produit divers Ouvrages Philologiques de part & d'autre, très curieux pour ceux qui connoissent & qui aiment ces Matières. Il paroît à ceux qui entendent suffisamment les Langues Orientales, que Mr. *Schultens* & le jeune M. *Polier* après lui sont bien fondés.

P A R I S.

IL vient de paroître de l'Imprimerie Roiale : *Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie Roiale des Sciences, en l'Année 1738.* Elles roulent sur la *Nature & la Propagation du Feu*, & renferment cinq Pièces, qui remplissent environ 220. pages in-4^o. 1739. Il y en a trois qui ont été couronnées du Prix, par égale portion. La première en Latin, est de Mr. **LEONARD EULER**, de *Bâle*, Professeur en Mathématiques à *Petersbourg*; la 2^{me}. est du R. P. **LOZERAN DE FIESC**, de la Compagnie de **JESUS**, & la 3^{me}. de Mr. le Comte de **CREQUY**. Les deux autres qui ont été trouvées très belles, & des meilleures de celles qui ont été envoiées, sont ; la première

re

re d'une jeune Dame d'un haut rang, & l'autre d'un des meilleurs Poètes François : On croit que cette Dame, est la Marquise Du CHATELET, & le Poète Mr. DE VOLTAIRE. Sur leur requiſition & le raport des Commiſſaires du Prix, l'Academie a conſenti qu'elles fuſſent imprimées avec les trois autres.

Mr. *Euler* explique tous les Phénomènes qui concernent la nature & la propagation du Feu, par une Matière ſubtile infiniment élaſtique, qu'il diſtingue d'avec l'*Ether*, & dont l'Action combinée avec celle de ce dernier, produit tout ce que l'on admire dans le Feu.

Le P. *Lozeran* emploie, pour le même but, les *Petits Tourbillons* de la Matière ſubtile du P. *Mallebranche*, qu'il fait agir ſur un compoſé de Sels volatils ou eſſentiels, de Soufre, d'Air, de Matière étherée, communément mêlé d'autres ſubſtances hétérogènes, de parties aqueuſes, terreſtres, métalliques, & dont les parties deſunies ſont dans un grand mouvement de Tourbillon.

Mr. le Comte de *Créqui* a recours à une Matière magnétique, dotée de deux cours différens, qui produiſent des mouvemens qu'il nomme *rectilignes* & *axilignes*. Cette Matière agiſſant ſur les Atomes inſécables de tous les Corps qui différent d'avec elle, produit leur union par le mouvement *rectiligne*, & leur déſunion, par le mouvement *axiligne* : C'eſt par là qu'il explique les Phénomènes du Feu.

Les deux autres Pièces sont curieuses & intéressantes , principalement parce qu'on y trouve en abrégé, toutes les expériences des plus grands Philosophes du dernier Siècle & du nôtre, qui servent à éclaircir le sujet proposé par l'Académie. Mad. la Marquise *du Châtelet* fait paroître de grandes connoissances dans la Physique. Ses raisonnemens sont spirituels, & philosophiques, & elle s'exprime d'une manière fort élégante : Cette Dame croit, que le Feu n'est point le résultat du mouvement ; que c'est une substance simple, que rien ne produit, qui ne se forme de rien, & qui ne se change en rien ; que c'est un Etre d'une nature mitoyenne, qui n'est ni Esprit, ni Matière, ni Espace, quoi qu'il ait quelques unes des propriétés primordiales de la Matière, son étendue, sa divisibilité &c. & que c'est un des Ressorts du Créateur, par lequel il conserve & vivifie tout l'Univers. Mr. *de Voltaire* joint aussi dans sa Pièce diverses expériences faites par lui même. Cet Ecrivain est assés connu, sans qu'il soit nécessaire de faire l'Eloge de ce qu'il a donné là-dessus, sous le Titre d'Essai. En général les mêmes idées règnent dans les deux Pièces, mais elles sont exposées différemment.





PORTRAITS ET CARACTERES

de trois jeunes & aimables Dames.

THALIE a la taille fort avantageuse ; de belles Mains ; des Cheveux des plus noirs ; des yeux un peu languissans ; mais qui parlent avec force & qui persuadent aisément ; les traits du Visage fort réguliers ; un souris qui charme ; le ton de voix agréable ; des manières engageantes. Une grace naïve anime ses moindres actions. Elle est aimable dans son naturel , & ne perd rien à être négligée. Il y a en elle de quoi faire une parfaite Amie : Il y a aussi de quoi mener plus loin que l'Amitié. Elle n'ignore rien de ce qui peut entrer de plus délicat & de plus fin dans les conversations ; elle en parle avec justesse & agrément , & connoit en même tems le prix de ce que vous dites là-dessus. Elle se l'approprie , l'étend & l'embellit avec esprit , au lieu de vous contredire ; & par le tour que vôtre pensée prend dans sa bouche , vous trouvez avoir mieux dit que vous n'aviez crû. En un mot , elle a autant d'esprit & de sentimens que de beauté & de charmes ; & vous seriez en doute de quel côté offrir vos encens. Ses perfections surprennent avec tant de force , que
le

le Cœur de celui qui la voit ne fait d'abord que sentir ; & ces sentimens se suivent de si près , qu'il est impossible de les exprimer. L'unique chose qu'on lui reproche , c'est de n'avoir fait jusqu'ici que plaire , sans avoir voulu engager son Cœur : Elle devrait pourtant se souvenir de ces Vers de Me. DES HOULIERES.

Le Tems d'une aile légère ,
 Emportera loin de vous
 Cette beauté passagère
 Dont les charmes sont si doux.
 Lors d'une vaine Sageffe
 Reconnoissant les abus ,
 Vous prendrés de la tendresse ,
 Et vous n'en donnerez plus.

On voit briller en AGLAIE les fruits d'une très-belle Education , & tous les agrémens d'une Jeunesse fleurie & innocente. Son Visage & son extérieur annoncent des sentimens de vertu & d'honneur. En tout ce qu'elle fait on remarque beaucoup de douceur. Son air est aisé & gracieux ; son Esprit acomodant ; ses manières des plus insinuanes ; son Cœur généreux & sensible aux malheurs de son Prochain ; son Corps dégagé ; ses yeux vifs & pleins de douceur ; le tour du Visage & tous ses traits fort réguliers ; son teint du plus blanc ; ses mains très-belles. Enfin AGLAIE est très-jolie & très-aimable , & par conséquent très belle. L'amour
 pour

pour elle ne pourroit être sans estime, ni l'estime sans amour.

EUPHROSINE est obligeante, mais avec quelque petit air de grandeur. Cet air n'est pas emprunté, ni causé par l'idée des Richesses qu'elle possédera un jour, mais il lui est naturel. Elle est très-bien faite, avec un peu d'embonpoint. Sur son teint règne la plus belle union du rouge & du blanc, le coloris de la santé. Ses yeux sont grands & remplis d'un feu doux, mais perçant. Dans toutes ses démarches l'on remarque une certaine modestie & retenue qui lui sied très bien. L'on ne trouve en elle ni entêtement, ni légèreté, ni humeur. Elle fait sa gloire du bon ordre de la Maison, & elle s'en pare plus que de sa beauté. Elle ne parle que pour la nécessité, & ce qu'elle dit prouve son Esprit & sa Sagesse. Elle chante bien & entend la Musique en perfection, sans en vouloir faire montre. Enfin EUPHROSINE a des qualités aussi brillantes que solides.

Les Portraits de ces Dames sont tirés, *dit-on*, d'après nature; & on est embarrassé à laquelle des trois on peut donner la Pomme? Comme les goûts sont différens, on est partagé sur le choix. Les uns disent que si THALIE avoit un peu plus de tendresse ils lui acorderoient la préférence. D'autres donneroient la Palme à AGLAÏE; mais ils lui trouvent trop de douceur & de souplesse d'Esprit, parce que la Jeunesse & le défaut

d'expérience qui en résulte, joints à cette qualité, la disposent à recevoir trop facilement toutes sortes d'impressions ; & ils trouvent qu'il lui faudroit un peu plus de fermeté & d'usage du Monde. Des troisièmes seroient charmés du Portrait d'EUPHROSINE ; mais son Air de grandeur, quoique naturel les choque ; un peu de fierté, *disent ils*, sied à la vérité bien aux Femmes ; mais tout le Monde ne s'en accommode pas. Ce qui est plaisant c'est qu'il y en a plusieurs qui ne pouvant se déterminer voudroient se les conserver toutes les trois à la fois : Ils choisiroient la première pour Amie, la seconde pour Maitresse, & la troisième pour Epouse. Il est certain que chaque Caractere lû séparément a de quoi charmer, & qu'on ne peut qu'être embarrassé sur le choix. Voici cependant ce que plusieurs pensent sur AGLAIE : On conclut le Portrait de cette charmante Personne, en disant ; *que l'Amour pour elle ne sauroit être sans Estime, ni l'Estime sans Amour*. Il n'y a que la véritable Vertu qui ait la force d'arracher nôtre estime : Ainsi il faut qu'*Aglaië* soit vertueuse à un degré très éminent, puisqu'on ne sauroit l'aimer sans l'estimer. Ceci est d'autant plus vrai que nous vivons dans un Siècle où l'Amour & l'Estime ne vont pas toujours de pair, & que tout Amour qui n'est pas fondé sur la Vertu de l'Objet aimé, quoiqu'il soit d'abord accompagné de quelque estime aparente, la

voit

voit insensiblement mourir & s'éteindre , quel-
 que effort que l'on fasse pour la retenir : L'Ame
 d'un Amour vertueux , c'est l'Estime. De plus
 on ne sauroit / dit - on , estimer *Aglaïe* sans l'ai-
 mer : Autre caractère de la Vertu , qui est en
 même tems celui de la Beauté. Or si *Aglaïe* est
vertueuse & belle , voilà sans doute le plus ma-
 gnifique Eloge , le plus brillant Caractère , le
 plus charmant Portrait qu'on puisse imaginer.
 Heureux l'Epoux , Possesseur de l'Original !
 Heureux aussi les Mariages fondés sur l'Estime ,
 dont la douceur & les sentimens qu'ils inspirent
 aux Hommes raisonnables nous sont si bien dé-
 peints dans les Stances qui suivent ! Elles sont
 d'un Auteur Suisse , qui paroît y exprimer ce
 qu'il ressent lui même.



S T A N C E S

De Mr. De N.*** à Mad^{me}. De N.*** son
Epouse.

O Toi ma douce & fidèle Moitié ,
 De qui le Cœur , avec le mien , partage ,
 Depuis quatre ans tout ce que l'Amitié
 Met de plaisirs dans les Cœurs qu'elle engage ;
 Ecoute moi ; je veux t'entretenir :
 Laisse flotter les Rênes du Ménage
 Tu n'y perdras qu'un moment de loisir.

L'heureux Himen méprise les atteintes
 Des traits usés par cent fades Railleurs :
 Il ne leur faut que légères Amintes.
 Moi, plus touché des durables ardeurs,
 Je craindrois, plus que tous leurs traits moqueurs,
 La plus légère de tes plaintes,
 Ou la moindre de tes froideurs.

Pour te tracer une image fidèle
 De ce qui m'engageât à te donner la Foi ;
 C'en fut assés que ton Ame fut belle,
 Pour me faire une douce Loi,
 De n'être jamais infidèle.
 Ton mérite fut l'étincelle
 Du goût que je sentis pour toi.

La Vertu, l'agrément, firent cette merveille,
 De me tirer de l'état gracieux,
 Dont la douceur me sembloit sans pareille.
 Ne t'est il pas plus glorieux
 De m'avoir pris par le Cœur & l'Oreille
 Que de m'avoir pris par les Yeux ?

Pour te gagner, ma bouche, peu naïve,
 T'expliqua-t-elle, avec un vain détour,
 Tout ce qu'inspire une flâme trop vive ?
 Je t'épargnai jusques au mot d'amour.

Je le devois à ta délicatesse :
 Au nom d'amour si chéri des Amans,
 Si flatteur pour une Maitresse,
 Ton Cœur toujours opposant la Sagesse,
 Ne faisoit cas des sentimens,
 Que lorsqu'ils rôgnoient sans foiblesse,

Et n'oseroient que purs agrémens.

Je te palai le tribut de l'estime
 Tribut d'un Cœur sagement éclairé,
 D'autant plus doux, qu'il est plus légitime,
 Et qu'il n'est point par le tems resserré.
 De ce tribut ne me tiens pas grand compte;
 Aujourd'hui je mourrois de honte,
 Si je n'avois persévéré.

De quel prétexte autoriser ma plainte ?
 De quoi pourrais-je en secret murmurer ?
 A mon bonheur donnas tu quelque atteinte ?
 Mieux que moi tu fais l'assurer.
 Puis-je avec toi conoitre, chère Aminte :
 D'autre desir que de le voir durer ?

D'un entretien solide, raisonnable,
 Veux je goûter l'utile profondeur ?
 D'un Entretien délicat, agréable,
 Qui d'un sujet ne cueille que la fleur
 Cherchai-je l'enjoûment aimable ?
 Sans nul effort, ce talent desirable
 M'offre avec toi ce qu'il a d'enchanteur.

Dans tous les cas, ta sage prévoiance,
 Ingénieuse à répandre ses soins,
 Vient se montrer sans nulle suffisance ;
 Et faisant plus, crainte de faire moins,
 Sait, par sa tendre complaisance,
 Me faire aimer jusques à mes besoins.

Après de toi le mal cesse de l'être ;
 J'en vois disparaître l'étrôï ;

A ses côtés, quand je te vois paroître,
 Il n'a plus de pouvoir sur moi.
 Bien tôt son sentiment s'éface ;
 Si je crains encor sa menace
 Je la crains pour l'amour de toi.

Je ne la crains plus que pour toi.

Les plus grands biens, hélas ! sont périssables :
 Mais non ; le tems ne peut briser des nœuds,
 Qui tous les jours deviennent plus aimables.
 Loïn que son cours me les rende ennuyeux,
 Plus de tels nœuds seront durables,
 Plus je dois me trouver heureux.

Je le dois Ce devoir n'a pour moi rien de rude ;
 Je ne puis, ni ne veux me soustraire à ses loix ;
 Et sans effort ma douce servitude,
 Par une agréable habitude,
 Sert mon devoir & mon goût à la fois.

Qu'un goût moins pur la trouve trop unie,
 Cette enchainure où je prens mes plaisirs :
 Toujours trop courte & trop vite finie ;
 Elle aura pour borne ma vie,
 Et pour mesure mes desirs.



L'indifé-



L'INDIFERENCE convertie en AMOUR ,
 NOUVELLE GALANTE.

UN *Gentil-Homme Anglois*, des plus qualifiés & des plus riches de sa Province, avoit un Fils unique, qu'il aimoit avec beaucoup de tendresse. Il le fit étudier à *Oxford* avec beaucoup de soins & de dépenses, & n'épargna rien pour son Education. Lorsqu'il eut achevé ses Etudes & ses Exercices, on l'envoia voyager, sous la conduite d'un Gouverneur. Ce Fils, dont l'humeur étoit douce, & qui préféroit le repos à une Vie bruiante, sentit quelque répugnance à obéir à son Père, parce que les courses qu'il alloit faire dans les Pais étrangers le gênoient extrêmement. Pour concilier cependant son devoir avec son inclination, il partit, après avoir prié tout ce qu'il avoit d'Amis & de Parens, de solliciter auprès de son Père pour le faire revenir incessamment. Lui-même, après avoir parcouru la *Hollande* & une partie de la *France*, fit, pour cet effet de si pressantes instances, que son Père l'exemta de voir l'*Allemagne* & l'*Italie*, & lui permit enfin de retourner en *Angleterre*. La diligence qu'il fit pour revoir
 sa

sa Patrie, & la joie qu'il eut d'embrasser son Père, fit voir combien il avoit eu de peine à s'en éloigner. Dès qu'il fut de retour, il obtint une Charge du Roi dans sa Province, qu'il a exercée pendant dix ans, avec un applaudissement universel. Ce que son Caractère eut de plus particulier, fut son indifférence pour les Femmes. Il ne les méprisoit pas & sa froideur n'aprochoit pas de celle de beaucoup de jeunes Gens, qui ont si bonne opinion d'eux mêmes qu'ils croient la plûpart des Femmes indignes de leurs soins. Le jeune Anglois n'avoit point ce défaut; & s'il avoit de l'indifférence pour le Sexe, elle ne devoit être attribuée qu'à son tempéramment, étant accompagnée d'une civilité qui gagnoit tous les Cœurs, & qui fit que jamais Insensible ne le parut si peu. S'il y avoit des Belles qui ne le haïssent pas, la bienséance & la modestie de leur Sexe les contraignoit au silence. Son Père le pressoit tous les jours de se marier, & ne cessoit de lui témoigner le desir qu'il avoit de voir des Successeurs qui pussent empêcher son Nom de s'éteindre. Ces Discours fatiguoient nôtre insensible, qui ne songeoit qu'à ses Livres, n'aimoit que son Cabinet, où il passoit des jours entiers, & ne voïoit les Dames que lorsqu'il ne pouvoit s'en défendre, ou que hazard lui en faisoit trouver dans des lieux où il ne les cherchoit pas; en sorte qu'il vivoit comme s'il eut été dans une Solitude.

tude. Le calme d'Esprit & les douceurs qu'il goûtoit dans cette vie tranquile furent mêlez de quelques chagrins. L'empressement de son Père pour le marier lui fit de la peine. Il tâcha de se vaincre pour lui obéir; il combatit le desir qu'il avoit de conserver sa liberté; il se dit des raisons pour porter sa volonté à ce qu'il appréhendoit le plus; mais ce fut toujours inutilement, & jamais il ne pût vaincre son penchant naturel. Voïant cependant la nécessité d'entendre tous les jours les plaintes de son Père, ou de prendre enfin une Femme, il résolut de résigner sa Charge, & de se retirer à une Maison de Campagne qu'il avoit sur le bord de la *Tamise*. Ce fut là qu'il ne s'ocupa plus absolument qu'à la lecture & à la culture de son Jardin. Le Père au désespoir de l'inflexibilité de son Fils, consulte ses Amis sur la manière de le faire retourner dans le Monde, auquel il s'ébloit avoïrrenoncé. Malgré la difficulté qu'on y trouve, on conclut à la fin d'employer une Fille de moyenne Vertu, la plus belle qu'on puisse trouver; de la faire conduire par deux Hommes inconnus dans un petit Bois, où nôtre Solitaire avoit coûtume de passer quelques heures par jour à méditer sur ce qu'il avoit lû; de faire crier la Fille au Meurtre; & d'engager les prétendus Voleurs à prendre la fuite dès qu'ils entendoient ou verroient venir du secours.

Ce Projet s'exécute fort à propos. A peine

les cris aigus de la Fille se faisoient ils entendre, que nôtre Solitaire, sortant de sa Méditation comme d'un profond sommeil, courut vers l'endroit d'où la Voix lui sembloit partir. En arrivant il vit deux Hommes qui s'enfuoient à toute bride, & au pied d'un Arbre une jeune Fille, belle & bien habillée, qui en s'arrachant les Cheveux, versoit un Torrent de larmes. Touché de compassion il l'aborda, & en lui présentant la main il la pria d'entrer chez lui, pour se remettre & prendre du repos. Il la plaignit en chemin faisant avec beaucoup d'honnêteté, & lui dit des choses qui l'auroient empêchée de croire qu'il fut insensible, si elle n'en avoit été bien avertie. Arrivée au Logis elle demanda à se coucher. Le Gentilhomme, qui ne vouloit point qu'elle s'endormit sans avoir pris quelque chose, ordonna à ses Gens de préparer à la hâte un petit Soupé délicat. Lui même demanda les Clefs du Buffet pour offrir un Verre de Vin à la Belle, & couvrir la Table, en attendant qu'on servit. Il alloit continuellement & revenoit, cherchoit tantôt une chose, tantôt une autre, & en un mot, il auroit fait l'impossible pour sa belle Hôteffe, sans en savoir la raison. Il étoit si troublé & si interdit qu'il ne savoit ce qu'il faisoit. Il la regardoit sans parler, & lui parloit sans savoir ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il vouloit dire. Pendant qu'il étoit ainsi occupé, la Belle, qui, après quel-

quelque résistance , avoit consenti à prendre un peu de nourriture lorsqu'elle seroit au Lit, se déshabilloit peu à peu, & laissoit entrevoir une partie des beautés, qui avoient déjà été admirées par tant d'autres. Elle se coucha ensuite, & mangea un peu de ce qu'on avoit apporté. Après cela nôtre Solitaire s'aprocha de son Lit, & voulut l'entretenir ; mais elle le pria, avec un air modeste, & rempli d'une certaine pudeur, de vouloir se retirer & la laisser reposer. Elle dormit fort tranquillement ; mais son Hôte ne fit pas de même. Il rêva à l'Avanture qui lui étoit arrivée, & son imagination ne cessa point de lui représenter la Belle dans l'état où il l'avoit trouvée. Son insensibilité l'empêchoit de croire qu'il aimât véritablement ; & quand il auroit été bien persuadé de sa passion, il n'osoit se l'avoüer à soi-même, parce que la manière dont il avoit vécu jusque-là, lui faisoit voir tant de foiblesse dans un si prompt changement, qu'il ne savoit à quoi se déterminer. Il se leva plus irrésolu qu'il ne s'étoit couché la veille. A peine fut il habillé, qu'il envoya demander comment sa belle Hôtesse avoit passé la Nuit. Il aprit qu'elle étoit éveillée & qu'elle se portoit bien. Cette nouvelle le réjouit beaucoup, & il lui fit demander la permission de la voir, qu'il obtint. Entré dans sa Chambre, il sentit un batement de Cœur, qui lui en prouvoit l'état. Il lui trouva de nouveaux charmes,

& lui fit des Complimens si embarrassés, que la Belle connût bien que ses apas commençoient à faire l'effet que le Père de nôtre Insensible s'étoit proposé.

Elle le pria de lui donner quelqu'un pour envoyer querir une Litière dans la Ville Capitale de la Province, qui n'étoit pas fort éloignée, ajoutant qu'elle étoit obligée d'y aller incessamment, pour porter des Papiers de conséquence à sa Mère, qui étoit à la veille d'y voir juger un grand Procès. Il fit venir aussi-tôt un de ses Gens, à qui il ordonna d'exécuter tout ce qu'elle lui diroit; mais il lui défendit en particulier de s'y conformer, & le fit cacher, afin que la Belle ne le vit plus. Il mit tout en usage pour empêcher qu'elle ne s'ennuât. Sa passion qui avoit été violente dès sa naissance, l'obligea de s'informer auprès d'elle de l'accident de la veille, qui lui avoit procuré, *disoit il*, le bonheur de rendre service à une Personne si aimable. Il lui demanda d'où elle étoit partie, & comment elle étoit tombée entre les mains des deux Hommes qu'il avoit vûs. Elle lui rendit raison d'e tout d'une manière si aparente, qu'il n'eût garde de se douter de la supercherie. Elle ajouta qu'elle descendoit d'une fort bonne Maison qu'elle lui nomma, mais que les Dettes de ses Ancêtres l'empêchoient de paroître dans le Monde avec tout l'éclat qui convenoit à sa Naissance. Ce récit acheva de charmer nôtre Solitaire;

Solitaire ; & sa belle Hôteſſe , qui ne devoit demeurer chez lui que pendant quelques jours , ſ'apercevant de plus en plus qu'il reſſentoit un véritable amour pour elle , voulut voir juſques à quel point elle pourroit pouffer les choſes.

Leurs Converſations devinrent longues & fréquentes ; les yeux de l'Amant parlèrent ſouvent ; ſes ſoins confirmèrent ce qu'ils diſoient , & les Billets tendres en aprirent encore d'avantage à la Belle. Ce n'étoit pourtant pas aſſés , il faloit une Declaration de vive voix & dans les formes. Le Gentilhomme la fit , mais en Amant bien réſolu d'aimer toujours. Il lui dit entr'autres , qu'il ne tienéroit qu'à elle de le rendre heureux pour le reſte de ſes jours , en partageant avec lui le Bien que la Fortune lui avoit donné , & qu'il ne demandoit en récompene , que ſes bonnes graces & ſon Cœur ; & conclut en lui propoſant de l'épouſer le lendemain. Elle fit d'abord de grandes difficultés , puis elle ſe rendit , en lui demandant huit jours de délai , pour communiquer la choſe à ſa Mère. Il ne voulut point conſentir à ce retardement. Elle en témoigna autant de chagrin , qu'elle en avoit de joie , & le laiffa le Maître de tout. Preſſé par ſon impatience , il fit tout préparer pour le lendemain , & le Mariage ſe fit.

Le Père du nouveau Marié , qui ne ſavoit rien de ce qui s'étoit paſſé , voulant , au bout de quelques jours , ſavoir comment ſon ſtratagème avoit

avoit reussi, vint voir son Fils. Il le trouva d'abord plus gai qu'à l'ordinaire : ce qui lui causa beaucoup de joie. En aiant demandé la cause : *L'Amour*, répondit le Fils, *a fait ce changement.* *J'en suis ravi* lui repartit le bon Gentilhomme, en l'embrassant les larmes aux yeux, *& je crois que puisqu'une Femme a su vous toucher, vous pourrez devenir sensible aux charmes d'une autre.* Le Fils l'assura du contraire, & lui dit qu'il aimeroit éternellement celle à qui il avoit donné son Cœur. *Vous avez beau jurer*, reprit le Père, *rien ne me paroît impossible, puisque vous vous êtes laissé toucher.* *Je suis touché, il est vrai*, dit le Fils, *& même plus que vous ne pensez, puisque voir, aimer & épouser n'ont été qu'une même chose.* Ces paroles rendirent le Père immobile, & il demeura quelque tems sans pouvoir parler. Le Fils croiant que c'étoit un effet de la joie ajouta : *Vous ne me presserez plus de vous donner des Successeurs, vous en aurez bientôt, & je crois ma Femme déjà enceinte.* *Quoi!* lui dit le vieux Gentilhomme en soupirant, *vous avez épousé la Personne que vous avez délivrée dans le Bois?* *Où mon Père*, répondit il, *& le Ciel me l'a envoyée pour m'empêcher d'être plus long-tems rebelle à vos volontés.* *Ab! qu'avez vous fait, mon Fils!* s'écria le Vieillard? *Ce que vous avez si souvent souhaité de moi*, reprit le nouveau Marié. *Dites plutôt*, interrompit le Père, *tout ce que je devois craindre de mon artifice, & ce qui vous couvrira d'une infamie*

infamie éternelle, & vous rendra l'opprobre de tous le Monde. De la manière que vous parlez, dit le Fils, il falloit que j'eusse une Sœur qui me fut inconnue & que je l'aie épousée, puisqu'il n'y a qu'une semblable Avanture qui puisse m'obliger à abandonner une Femme à qui j'ai donné ma Foi. Vous pouvez lui en manquer, continua le Père & votre Mariage peut se rompre, quoiqu'elle ne soit point votre Sœur. Il lui raconta ensuite toute l'Histoire du foint ma heur de la Belle, disant qu'il n'avoit eu en vûe d'employer les charmes & les manieres engageantes de cette Fille, qu'autant que cela diminueroit son aversion pour les Femmes; que c'étoit là son unique but, dans la pensée que quand son Cœur se seroit un peu apivoisé, il lui auroit pû faire épouser une Femme vertueuse; mais que s'étant inconsidérément engagé si avant avec une Courtisane il devoit, par toutes sortes de raisons, consentir à la cassation de son Mariage. Je n'ai point lû dans ses yeux ce qu'elle étoit, dit alors le Fils d'un ton de voix tort touchant, ils m'ont paru doux; je n'ai rien vû que d'aimable dans toute sa Personne, & j'ai trouvé dans son Esprit des charmes qui auroient pû toucher des Cœurs plus insensibles que le mien. Tout ce que vous dites peut excuser votre Mariage, répartit le Père, sans pouvoir vous servir de prétexte pour ne le point rompre; mais présentement que vous connoissez votre erreur, la Raison. . . La Raison! s'écria le Fils; je vous ai dit mille & mille fois pen-

dant

dant que vous me pressiez d'engager mon Cœur, qu'elle étoit incompatible avec l'Amour, & que de peur de la perdre, je voulois être toujours insensible. Vous souhaitiez alors de me voir moins raisonnable, & vous me le répétiez tous les jours; mais aujourd'hui vous voulez qu'avec une Passion violente je conserve la Raison que pourroit avoir l'Homme du Monde le plus indifférent. Il faut en avoir, répliqua le Père, quand l'honneur le veut, & si vous ne rompez votre Mariage, je vous déclare que je vous deshériterai. Je ne vois pas de quoi vous pouvez-vous plaindre, reprit le Fils, puisque je n'ai pas été chercher la Personne que j'ai épousée, & que vous-même me l'avez envoyée. Dès que j'ai senti que je commençois à l'aimer, je me suis souvenu de vous, & de la joie que vous auriez en apprenant que je cessois d'être insensible. Le desir de vous plaire s'est mis de la partie, & m'a empêché de résister fortement aux premiers mouvemens de mon amour. J'ai cru même, en faisant réflexion à l'Avanture du Bois, que le Ciel m'envoioit cette Personne, & que nous étions nez l'un pour l'autre.

Toutes ces raisons & plusieurs autres, ne satisfirent point le Vieillard. Il pressa de nouveau son Fils, de consentir à la cassation de son Mariage; mais ce dernier, s'en est fait un scrupule de Conscience; & le Père a été obligé de se pourvoir en Justice. Qui pourra jamais connoître l'Homme, & toutes les différentes voies par où il se rend lui-même malheureux?



E X T R A I T

*D'une Lettre du P. BOUGEANT , & quelques
Réflexions sur les RETRACTATIONS des
Auteurs.*

M E S S I E U R S ,

PUis que dans les deux derniers Mois de vôtre *Journal*, vous avés crû devoir informer le Public , de l'*Amusement Philosophique* du Père BOUGEANT , sur le *Langage des Bêtes* , vous serez bien aises , sans doute , de l'instruire encore du désaveu que l'Auteur fait de cet Ouvrage. Je vous envoie l'Extrait d'une Lettre où il condamne , d'une manière tout à fait édifiante , le Siftème qui introduisoit les DémonS dans le Corp des Animaux. Tout le monde verra avec plaisir cette expulsion. Les Dames sur tout doivent s'intéresser à cet exorcisme de leurs Chiens , qu'elles ne careffoient plus qu'avec beaucoup de réserve. Desormais elles pourront leur rendre toute leur tendresse , sans le moindre scrupule. Voici donc ce qu'écrivit le Révérend Père à Mr. l'Abé SAVALETTE , Conseiller au Grand Conseil.

E e e

C'est

C'est inutilement, MONSIEUR, que vous me conseillez de garder le silence sur l'Amusement Philosophique, que j'ai donné au Public . . . Si je pouvois me flater, comme l'amitié vous le persuade, d'avoir aquis dans le Monde quelque estime par mes Mœurs, par ma Religion & par mes Ouvrages, ce seroit pour moi, dans la circonstance où je me trouve une nouvelle obligation de m'expliquer. Puis que l'Amusement Philosophique, a causé du scandale, il est juste que j'essaye l'humiliation, que mérite un Auteur qui produit un semblable Ouvrage. Je vous proteste donc, & comme je désire que vous rendiez cette Lettre publique c'est le protester publiquement, que je suis au desespoir d'avoir composé & publié cette Brochure, que dès que j'ai été informé du jugement déavantageux qu'on en portoit, j'en ai été véritablement affligé, & que je l'aurois supprimée, si j'en avois été le Maître.

Je me suis fait illusion à moi même, je l'avoue. Je voulois simplement exposer les divers Systèmes des Philosophes sur la connoissance des Bêtes, & j'ai donné lieu aux Esprits, peu attentifs, de penser que j'approuvois celui qui les suppose animées par des Diabes, quoi que je croie avoir suffisamment fait conoitre qu'il n'étoit pas de mon goût, & qu'en effet malgré ce que j'en ai pu dire par voie d'amusement, je ne l'ai jamais regardé que comme une imagination bizarre, & presque foie . . . En voulant donner aux risonnemens un tour léger, & propre à intéresser par une sorte de badinage, j'ai malheureusement

ment donné occasion de croire que je traitois peu respectueusement des objets qui touchent à la Religion Dans l'explication du Langage des Bêtes , je n'ai eu en vuë que d'exposer diverses Observations de l'Histoire naturelle des Animaux , avec des Réflexions convenables à mon sujet , & on a trouvé de l'indécence dans cette Explication ; voilà mon crime. Je rougis de m'être attiré des reproches si sensibles à un Homme de mon état

Ce qui met au moins à couvert mes intentions , c'est qu'en composant cet Ouvrage , que je condamne aujourd'hui , il ne m'est pas venu dans l'esprit qu'il dut paroître condamnable ; & ce qui le prouve bien sensiblement , c'est le peu de précaution que j'ai pris pour laisser ignorer que j'en fusse l'Auteur , c'est la franchise avec laquelle je l'ai avoué à diverses Personnes , c'est l'ingénuité avec laquelle j'ai présenté moi-même l'Ouvrage à l'Autorité publique , pour être muni d'Aprobation & de Privilège , c'est enfin la sécurité où j'ai toujours été sur le succès de l'Ouvrage .. Apellez comme il vous plaira cette espèce de simplicité si singulière ; Mais quelque nom qu'on puisse lui donner , ce n'est après tout que simplicité. Si je suis assez heureux pour que le Public me rende cette justice , j'ai lieu d'espérer qu'en condamnant l'Ouvrage , il pardonnera à l'Auteur , & qu'après m'avoir jugé avec une sévérité contre laquelle je ne reclame point , il me plaindra avec encore plus de bonté... En m'expliquant ainsi je n'ai point eu d'autre vuë que celle de m'aquiter à

ce que j'ai crû devoir à l'édification publique.

Je ne cherche point à changer ma situation présente. Quoi qu'on puisse penser qu'elle m'est désagréable, j'y ai cependant trouvé des avantages qui me la rendent chère, & ne m'eut-elle procuré que celui de penser sainement sur l'Ouvrage que je désavouie, je croirai devoir toute ma vie rendre grâces à Dieu de me l'avoir ménagée. Je suis &c.

*A la Flèche ce 12.
Avril 1739.*

G. H. BOUGEANT
de la C. de Jésus.

Permettez moi, MESSIEURS, de joindre ici quelques Réflexions sur cette démarche du Père *Bougeant*. Il me semble que dans le fond elle doit lui faire honneur. Il est beau de voir un Auteur se retracter. On fait ce qu'il en coûte à avouer que l'on s'est trompé. Il faut savoir gré à ceux qui ont assez de bonne foi, pour reconnoître leurs mécomptes. Tout bien considéré, une Retractation sincère, loin de nous faire du tort, ne peut que nous être glorieuse. De ja du côté de l'Esprit & de la capacité, on ne doit pas trouver que par-là nous perdions beaucoup. Avouer que l'on s'est mépris, c'est simplement reconnoître les bornes de l'Esprit humain. Mais quand on perdrait quelque chose de ce côté-là, on en est bien dédommagé par la bonne opinion que l'on donne de la droiture de son Cœur. On ne peut qu'en estimer davantage

davantage un Auteur qui se retracte. Il n'y a que des Esprits mal faits , capables de blâmer de semblables démarches. *Neque enim quisquam nisi imprudens* , dit St. Augustin , *ideò quia mea errata deprehendo , me reprehendere audebit.*

Mr. de REAUMUR nous a donné un exemple de *Retraction* , qui marque bien la supériorité de son génie. *Pline* avoit parlé de certains Coquillages , qui ont la propriété de luire dans les ténèbres, & de luire d'autant plus qu'ils ont plus d'eau. Ils luisent , *dit il* , dans la bouche de ceux qui les mangent. Le célèbre Académicien avoit traité cela de Fable , & s'étoit un peu égaré aux dépens de *Pline* ; mais il a fait en suite réparation à sa mémoire , & il l'a fait de la meilleure grace du monde. C'est une leçon pour tous ceux qui s'étant trompés , n'ont pas le courage de l'avouër , ce qui augmente encore plus leur faute. *Si Mr. de Reaumur a fait une faute* , dit là-dessus Mr. de Fontenelle , *il la diminue mieux en l'augmentant volontairement , qu'en tâchant de la diminuer avec art & par détours.* Le Père B. . a suivi la même methode. Il s'est fait son Procès à lui-même , d'une manière à désarmer entièrement le Public.

Pope dans son *Essai sur la Critique* , IV. Chant , nous donne une Leçon fort sensée. La voici :

Lors que dans un travers donnent certains Esprits
 Les plus fortes raisons n'ont plus sur eux d'empire.
 Mais pour vous quelque fois aimez à vous dédire ;
 Et sans vous aveugler sur vôtre grand savoir ,
 Critiqués le matin , les Ouvrages du soir.

C'est

C'est ce qu'a fait le Père B. . Il avoit composé son *Amusement Philosophique* un soir qu'il étoit un peu endormi. Il y a même des endroits, tels que celui où il loge les Diabes dans le Corps des Animaux, qui sentent déjà le rêve. Mais le lendemain à son réveil, il a courageusement passé l'éponge sur tout ce qu'il avoit fait la veille.

Voici une Note du Traducteur de *Pope* sur les Vers que je viens de rapporter, qui ne doit pas être supprimée. *Après avoir manqué la première gloire, qui consiste à suivre toujours la Vérité, la seconde c'est de revenir à la Vérité, lorsqu'on reconoit qu'on s'est trompé. L'aveu de ses erreurs suppose dans celui qui le fait un mérite non commun, & une élévation d'Ame qui sent bien que ses pertes ne sont point capables de lui faire de tort. Au lieu qu'un petit Esprit, qui ne peut se dissimuler sa pauvreté, n'a garde de rien hasarder, ni de rien perdre volontairement du peu qu'il possède.* Le Père B. . est dans la Classe de ces Auteurs qui sont assez riches d'ailleurs. Il est connu par divers autres Ouvrages qui lui avoient acquis de la réputation. Il ne risque donc rien en sacrifiant l'*Amusement Philosophique*.

Le Passage de *St Augustin* que j'ai cité ci-dessus, pour faire voir qu'on auroit grand tort de blâmer ceux qui se retractent, me rappelle que pour donner aux Auteurs le courage nécessaire pour en venir-là, je pourrois leur aléguer

guer encore l'exemple de ce Père de l'Eglise.

Je pourrois faire voir que ce grand Homme, qui faisoit une figure si distinguée dans l'Eglise, n'a pas fait difficulté de se retracter quelquefois, & que quand il l'a fait, ce n'a pas été d'une manière sourde & cachée. Il a composé un Livre entier à qui il a donné le titre humiliant de *ses Retractations*. Mais il est bon de remarquer que cet exemple doit être employé avec quelque précaution. Ceux qui entendent bien la force des termes savent que quand on parle des *Retractations de St. Augustin*, on ne doit pas entendre par là, que ce Père se soit dédit de ce qu'il avoit avancé précédemment, mais seulement qu'il a traité une seconde fois la même Matière, qu'il l'a revue, examinée de nouveau. Voila ce que signifie le terme Latin. Il est vrai qu'il lui est arrivé quelquefois de se retracter dans le sens que nous l'entendons aujourd'hui. Mais voici l'inconvénient qu'il y a à le proposer pour modèle à cet égard; c'est qu'il a eu assez souvent le malheur de changer en pis, & de se dédire lorsqu'il avoit raison. Il s'est retracté, par exemple, d'une pensée fort judicieuse, c'est que les Miracles n'avoient été nécessaires qu'au commencement du Christianisme, mais l'article le plus facheux c'est qu'après avoir établi les plus belles Maximes sur la Tolérance, il passa du blanc au noir: Après avoir dit que la voie de l'Autorité dont on s'étoit servi contre

les *Donatistes* étoit contraire à la Raison & aux Règles de l'Évangile, il se détermina pour la contrainte & composa plusieurs Lettres où il tache de l'autoriser. Ces sortes de Rétractations, loin de lui faire honneur, n'ont servi qu'à ternir sa réputation. Tout ce qu'il y a gagné, c'est le titre de *Patriarche des Persécuteurs*. Laissons donc ce Père à quartier, & cherchons ailleurs des modèles de *Rétractation*.

La *Rétractation* qui me paroît la plus méritoire, c'est lorsqu'on a le courage de s'y résoudre, après y avoir été forcé par un Ennemi. Il n'est pas rare de voir des Savans qui aiant découvert leurs erreurs par eux-mêmes, ont changé ouvertement de sentiment, & qui ont condamné leurs premières opinions. Mais il est fort rare de voir des gens de cet ordre recevoir agréablement les avis & les corrections d'autrui, sur-tout lorsque dans une Dispute il faut se reconnoître vaincu. On ne fait ce que c'est que rendre les Armes de bonne grâce à un Adversaire. On peut trouver de la gloire à aquerir par soi même des lumières qu'on n'avoit pas auparavant. Les Rétractations que l'on fait après ces nouvelles découvertes aboutissent tout au plus à se vaincre soi-même. Mais céder la victoire à un Antagoniste, c'est là un aveu humiliant, à quoi l'on ne sauroit se résoudre. Cependant le respect pour la vérité doit aller jusque-là.

Il est vrai que ce n'est pas proprement là le cas du Père B . C'est avec le Public, & surtout avec ses Supérieurs qu'il avoit à faire. La partie n'étoit pas égale. On fait jusqu'où un Religieux & sur tout un Jésuite doit porter l'obéissance. Il ne faut donc pas le regarder simplement comme un Auteur. L'Eglise Romaine veut que ses Enfants renoncent à leurs propres lumières, & ne parlent que son Langage. On se souvient avec quelle docilité le célèbre FENELON, Archevêque de Cambrai désavoua ses erreurs sur le Quiétisme. Ce beau Génie fit ce désaveu avec toute la simplicité d'un Enfant. Il convenoit donc à plus forte raison au P. B. . de recevoir avec la même soumission la correction de ses Supérieurs.

Sans vouloir exténuer sa faute, il la réduit à une erreur de fait, c'est de n'avoir pas su prévoir le mauvais effet que produiroit son Livre. Il se donne sur la fin de la Lettre toute la *simplicité de la Colombe*, & pas la moindre dose de la *Prudence du Serpent*. Comme les Ennemis des Jésuites disent que la devise de la Société est tout le rebours, il est bon pour l'honneur du Corps qu'il y ait de tems en tems des Caractères comme celui du P. B. . Il se donne pour un Homme simple, franc, qui va bonnement dans tout ce qu'il fait, incapable de finesse & de détour, qui agit avec une bonne foi enfantine, comme on agissoit dans ces tems anciens

Où le Monde étoit encore dans sa première innocence. Après avoir publié son Livre, pas le moindre soupçon du mal qui lui en pouvoit arriver. Il marchoit la tête levée, dans une pleine sécurité. Que tout l'ordre n'est-il de semblables Caractères! Alors on pourroit dire à la Lettre, au moins pour ce qui regarde la Société, ce que le *Petit Père André* disoit autrefois ironiquement dans un Sermon: *Quand vous auriez la Science des Capucins, la Chasteté des Carmes, & la SIMPLICITÉ DES JESUITES, si vous n'avez pas la Charité, vous n'êtes rien dans le Christianisme. Je suis, &c.*

Genève ce 26 Juin 1739.

Nous venons de recevoir une Lettre signée P. H. contenant un Avis au Public, concernant le Marquis d'Argens & les *Lettres Juives*; mais comme nous hazarderions trop d'avancer un fait important, sans avoir nôtre Garant, nous prions l'Auteur de se faire conoitre à nous; autrement il ne trouvera pas mauvais que nous ne publions pas l'Anecdote dont il est question.



LE BERGER LINCO A DORIS.

A vous que j'aime , & n'en aime pas moins
 Pour vous aimer dans le silence ,
 A vous à qui je rends des soins
 Inconnus & sans récompense .

A vous , qui pourrez bien ne le jamais savoir ,
 En ces lieux écartés , j'adresse cet hommage ,
 Et je puis seulement me rendre témoignage ,
 Que j'aime à faire mon devoir
 Je doute même que tout autre ,
 En pareil cas s'en acquitât ainsi ;
 Mais vous , si vous faisiez le vôtre ,
 Vous devineriez tout ceci.



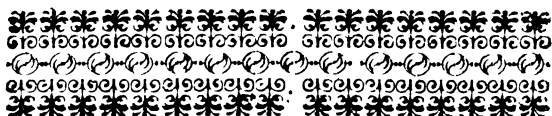
L O G O G R I P H E.

JE cause aux Mortels bien des Maux ;
 A ma tête est un des Métaux.
 Avec mes cinq Lettres premières ,
 Je rends des Sons mélodieux ;
 Et qui n'a pas les trois dernières ,
 Ne peut se servir de ses deux Yeux.



LE Mot de l'Enigme du Mois de Mai est
 le BAIN.

TABLE



; T A B L E

L ETTRE sur une Epitre à Melle. Roques	501.
Epitre à Melle. Sophie Roques	517.
Le Vcr luisant & le Vermisseau, Fable	524.
Lettre de Mr. De Voltaire à Mr. l'Abé Dubos, sur l'Histoire du Siecle de Louis le Grand	525.
Histoire du second Roiaume de Bourgogne &c.	529.
Tempe Helvetica	556.
Discours sur le Titre de la Croix par Mr. Altman	559.
Differtation sur les causes des progrès de l'incrédulité, par Mr. Zimmerman.	559.
Nouvelles Editions faites à Lausanne	560.
Inscription ancienne trouvée près de Lausanne	560.
Discours inaugural de Mr. Werndli	563.
Traité de l'Oblation &c. par Mr. Gruner	564.
Differtation Philologique de Mr. Antoine Noé Polier sur la Dialecte Arabe & Hebraique &c.	565.
Pièces qui ont remporte le Prix de l'Académie Roiale des Sciences de Paris	566.
Portraits & Caractères de trois Dames	569.
Stances de Mr. De N. à Me. De N. son Epouse	573.
L'Indifference convertie en Amour Nouv. Galante	577.
Extrait d'une Lettre du P. Bougeant, & Réflexions sur les retractations des Auteurs	587.
Le Berger Linco à Doxis	589.
Logoglyphes	589.